



Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

Innovation, Science and
Economic Development Canada

L'impact de la compétition avec les entreprises sans mission sociale, environnementale ou culturelle sur la productivité des entreprises poursuivant ces missions

2025

Innovation, Sciences et Développement
économique Canada

Direction générale de la petite entreprise

Ako Viou Bahun-Wilson

Cette publication est disponible sur canada.ca/recherche/pme. This publication is also available in English under the title *The impact of competition against firms with no social, environmental, or cultural mission on the productivity of firms pursuing these missions*. Pour obtenir une copie papier de cette publication ou un autre format (braille, gros caractères, etc.), veuillez remplir le [formulaire de demande de publication](#).

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Industrie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Industrie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été produite en collaboration avec le ministère de l'Industrie ou avec son consentement. Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander [l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne](#).

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025

Cat. No. Iu188-173/2025F-PDF
ISBN 978-0-660-77184-7

Table des matières

Résumé	4
Remerciements	4
1. Introduction	5
2. Revue de la littérature	7
2.1. RSE: définitions et mesures	7
2.2. Productivité des entreprises et RSE	8
2.3. Avantage concurrentiel de la RSE	9
3. Données et statistiques descriptives	9
3.1. Données	9
3.2. Répartition des entreprises RSE et non RSE, et leur productivité	11
3.3. Entreprises RSE en concurrence avec des entreprises non RSE	13
4. Stratégie empirique	15
4.1. Estimation de l'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE	15
4.2. Estimation de l'impact de la concurrence contre les entreprises non RSE sur la productivité du travail des entreprises RSE	23
5. Conclusion	28
Références	30
Annexe	31

RÉSUMÉ

Cette recherche utilise des données provenant de petites et moyennes entreprises canadiennes pour étudier le lien entre la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et la productivité des entreprises, ainsi que l'impact de la concurrence avec des entreprises non RSE sur la productivité des entreprises RSE.

En tenant compte de plusieurs facteurs confondants, les résultats montrent que les entreprises RSE, caractérisées par des investissements dans une mission sociale, environnementale ou culturelle, sont plus productives que les entreprises non RSE, et l'écart de productivité est largement attribuable aux entreprises qui allouent moins de 5 % de leur profit à des initiatives RSE, ainsi qu'aux microentreprises (de 1 à 4 employés). Bien que de 23 % à 44 % des entreprises RSE soient en concurrence avec des entreprises non RSE, cette concurrence n'a pas un impact significatif sur la productivité des entreprises RSE. Ce résultat est robuste à diverses définitions de la concurrence et aux problèmes d'endogénéité possibles.

Remerciements

L'auteur souhaite remercier Lyming Huang, Patrice Rivard, Mamour Fall, Jiong Tu, Shane Dolan, Aline Dimitri, Weimin Wang, Philippe Kaboré et les participants au séminaire de l'Université de Sherbrooke pour leurs commentaires et suggestions utiles.

1. INTRODUCTION

Au cours des dernières décennies, de nombreuses entreprises ont consacré des efforts considérables à intégrer des missions sociales, environnementales et culturelles, communément appelées la responsabilité sociale des entreprises (RSE), dans leurs stratégies commerciales fondamentales et opérations (Halkos et Nomikos, 2021)¹. Cette transition vers la RSE est devenue une priorité pour de nombreux gouvernements et organisations internationales, qui visent à favoriser une conduite commerciale responsable et durable dans tous les secteurs.

Par exemple, le gouvernement du Canada promeut activement la RSE auprès des entreprises pour améliorer les conditions d'investissement national et renforcer la compétitivité des entreprises canadiennes à l'étranger. Ainsi, les entreprises adoptent des initiatives RSE non seulement pour se conformer à la loi, pour le développement durable ou pour des raisons philanthropiques, mais aussi pour obtenir des avantages concurrentiels (Rashid et Hamid, 2022; Hejjas et coll., 2019; ISO, 2018)².

L'importance croissante de la RSE dans les pratiques commerciales a encouragé les efforts de recherche pour comprendre l'impact des pratiques RSE sur le performance des entreprises. Toutefois, peu de choses sont connues sur la performance des entreprises RSE dans les marchés concurrentiels. L'objectif de cette étude est double : d'une part, elle fournit une analyse complète de la corrélation entre l'adoption de la RSE et la productivité des entreprises canadiennes de petite et moyenne taille³; d'autre part, elle examine si la concurrence avec des entreprises non RSE constitue un avantage ou une menace pour la productivité des entreprises RSE.

Sur le plan théorique, la concurrence contre des entreprises non RSE pourrait accroître la productivité des entreprises RSE ou lui nuire. D'une part, étant donné que l'adoption de la RSE peut entraîner des coûts supplémentaires au-delà de ceux dictés par les marchés ou les lois (Vogel, 2007; McWilliams et Siegel, 2001; Aupperle et coll., 1985), les entreprises choisissant d'adopter des pratiques de RSE risquent de faire face à la concurrence des entreprises non RSE qui choisissent de ne pas assumer ces coûts supplémentaires. Une telle concurrence risque de nuire à l'efficacité des entreprises RSE, en particulier en l'absence de normes réglementaires ou industrielles imposant ou appliquant des pratiques RSE. D'autre part, la concurrence avec des entreprises non RSE peut encourager les entreprises RSE à optimiser l'affectation des ressources, ce qui pourrait accroître leur productivité. Quelle est l'impact de la concurrence contre les entreprises non RSE sur la productivité des entreprises RSE? Du point de vue politique, la réponse à cette question est essentielle pour l'efficacité des politiques industrielles visant à améliorer l'adoption de la RSE. En effet, si la concurrence avec des entreprises non RSE a un impact négatif sur la productivité des entreprises RSE, alors les politiques visant à promouvoir l'adoption de la RSE seront plus efficaces si elles renforcent l'avantage concurrentiel des entreprises RSE.

¹ Bien que la RSE renvoie de manière générale aux efforts d'une entreprise pour agir de manière responsable dans des contextes sociaux et environnementaux, les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont axés sur des critères mesurables et normalisés utilisés pour évaluer la durabilité et l'incidence éthique d'une entreprise, souvent à des fins d'investissement ou de réglementation. Ainsi, toutes les activités RSE ne sont pas des principes ESG, car les activités de RSE peuvent être volontaires et ne sont pas toujours quantifiables ou harmonisées avec des indicateurs d'ESG précis. Le concept de RSE est examiné dans la section 2.1.

² L'Organisation internationale de normalisation (ISO, 2018) déclare explicitement dans ses directives sur la responsabilité sociale (ISO 26000) que le fait d'agir de manière socialement responsable peut offrir un avantage concurrentiel aux entreprises. De plus, de nombreux pays ont mis en œuvre des initiatives pour encourager les entreprises à participer à des activités de RSE, afin d'améliorer leur compétitivité dans l'économie actuelle. Au Canada, par exemple, il existe plusieurs initiatives RSE, telles que la création de l'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises et le Groupe consultatif multipartite sur la conduite responsable des entreprises.

³ Sur le plan technique, le document estime l'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE, en fonction des éléments observables. Par conséquent, la première partie de l'analyse ne traite pas de la question de l'endogénéité.

Jusqu'à présent, les études qui examinent l'avantage concurrentiel découlant de l'adoption de la RSE ont généralement utilisé des méthodologies de recherche qui emploient des mesures de la concurrence fondées sur les parts de marché des entreprises, telles que l'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH). Dans ces études (examinées dans la section 2.3), les entreprises avec des degrés d'engagement variés envers la RSE sont examinées à travers des industries avec différents niveaux de concurrence, afin de comprendre la façon dont l'écart de productivité entre les entreprises hétérogènes le long de leur dimension de RSE évolue en fonction du niveau de concurrence de l'industrie.

Cependant, cette mesure de la concurrence reflète non seulement la concurrence provenant des entreprises non RSE, mais aussi celle exercée par les entreprises RSE. De plus, une entreprise peut être considérée comme opérant dans une industrie concurrentielle selon la répartition des parts de marché des entreprises, tout en exerçant un contrôle important sur des segments précis de cette industrie en raison de la différenciation des produits, ce qui laisse entendre un manque de véritable concurrence (Tirole, 1988; Carlton et Perloff, 2005). Contrairement aux recherches existantes, qui utilisent des mesures de concurrence dérivées des parts de marché des entreprises, cette recherche exploite les données uniques au niveau des entreprises sur la façon dont les entreprises RSE perçoivent précisément la concurrence des entreprises non RSE.

Les données de cette étude proviennent de la vague de 2020 de l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* (EFCPME), complétées par les données administratives des entreprises. L'EFCPME fournit des renseignements riches sur diverses caractéristiques des entreprises, y compris des renseignements sur la question de savoir si une entreprise investit dans des missions sociales, environnementales et culturelles, ainsi que sur sa perception des défis posés par la concurrence avec des entreprises qui n'ont pas de telles missions. Dans cette étude, le niveau de concurrence contre les entreprises non RSE ressenti par une entreprise RSE donnée est calculé comme la proportion d'entreprises RSE dans les mêmes région, industrie et groupe de taille, en excluant l'entreprise en question, qui ont indiqué que la concurrence contre les entreprises non RSE était un défi.

Utiliser les moyennes de région, d'industrie et de taille plutôt que les réponses des entreprises individuelles est courant dans la recherche empirique pour régler les problèmes d'endogénéité qui émergent pendant l'estimation de l'effet causal de la perception subjective des entreprises sur différentes variables (par exemple, Aterido et coll., 2011; Amin et Okou, 2020).

Les résultats montrent qu'en moyenne, la productivité du travail des entreprises RSE est d'environ 21 % supérieure à celle des entreprises non RSE. Cependant, l'écart de productivité du travail entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE dépend de la marge intensive de la RSE, c'est-à-dire le pourcentage de profit qu'une entreprise RSE investit pour faire avancer sa mission sociale, environnementale et culturelle. En effet, les entreprises RSE qui investissent moins de 5 % de leurs profits dans des initiatives RSE sont environ 40 % plus productives que les entreprises non RSE, tandis que les entreprises RSE qui affectent de 5 % à 20 % de leurs profits à des initiatives de RSE ne sont que 18 % plus productives que les entreprises non RSE. Au contraire, l'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE n'est pas significativement différent de zéro lorsque les entreprises RSE réinvestissent plus de 20 % de leurs profits dans des activités RSE.

L'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE varie également en fonction de la taille de l'entreprise, mesurée par le nombre d'employés. Plus précisément, l'écart est positif et significatif uniquement dans le sous-échantillon des microentreprises (de 1 à 4 employés). Enfin, en utilisant diverses définitions de la concurrence, qui sont fondées sur la façon dont les entreprises RSE perçoivent le défi posé par la concurrence avec les entreprises non RSE (allant d'aucun défi à un défi majeur), le présent document montre que de 23 % à 44 % des entreprises RSE sont en concurrence avec des entreprises non RSE.

Cependant, les entreprises RSE qui sont en concurrence avec des entreprises non RSE sont similaires en matière de productivité du travail aux entreprises RSE qui ne font pas face à une telle concurrence. Par conséquent, la concurrence avec les entreprises non RSE n'améliore ni ne diminue la productivité des entreprises RSE. Cela suggère que l'avantage de productivité des entreprises RSE par rapport aux entreprises non RSE n'est pas significativement influencé par le niveau de concurrence auquel les entreprises RSE font face de la part des entreprises non RSE.

Le reste du document est structuré comme suit :

- ✓ La section 2 présente la revue de la littérature, y compris une discussion sur le concept de la RSE.
- ✓ La section 3 décrit l'ensemble de données et fournit des statistiques descriptives.
- ✓ La section 4 présente la stratégie empirique et discute les résultats.
- ✓ La section 5 conclut.

2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

2.1. RSE: définitions et mesures

Les différentes opinions sur la RSE peuvent être classées en deux groupes. Le premier groupe définit la RSE comme les mesures volontaires des entreprises pour remplir « [Traduction] des responsabilités au-delà de celles dictées par les marchés ou les lois » (par exemple, McWilliams et Siegel, 2001). Le deuxième groupe définit la RSE de façon plus générale, englobant les responsabilités économiques, juridiques et éthiques des entreprises. Par exemple, selon la Commission européenne (2011), « la RSE couvre au moins les droits de l'homme, les pratiques en matière de travail et d'emploi (telles que la formation, la diversité, l'égalité entre les femmes et les hommes, et la santé et le bien-être des salariés), les questions environnementales (comme la biodiversité, le changement climatique, l'utilisation efficace des ressources, l'analyse du cycle de vie et la prévention de la pollution), et la lutte contre la fraude et la corruption. Les priorités de la RSE comprennent également la participation et le développement au niveau local, l'intégration des personnes handicapées et les intérêts des consommateurs, en ce qui concerne notamment la vie privée ». Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises (2023) englobent tous les aspects considérables de la responsabilité des entreprises.

Ceci inclut les droits de la personne, les droits du travail, les préoccupations environnementales, la corruption, les intérêts des consommateurs, ainsi que la divulgation de renseignements, la science et la technologie, la concurrence et la fiscalité. Le gouvernement du Canada respecte également ces principes directeurs internationaux sur la conduite responsable des entreprises⁴.

La variété des définitions de la RSE sous-entend une diversité de mesures. De nombreuses agences de notation proposent des indicateurs pour mesurer l'engagement d'une entreprise envers la RSE. Toutefois, leurs données ne couvrent que quelques entreprises dans le monde, ce qui limite la représentativité d'une étude au niveau national. Par exemple, de nombreux chercheurs et praticiens utilisent l'ensemble de données de KLD, qui fait maintenant partie de l'indice environnemental, social et de gouvernance (ESG) de MSCI.

Cet ensemble de données comprend généralement des renseignements sur les pratiques environnementales (telles que les émissions de carbone et l'efficacité énergétique), les facteurs sociaux (comme les pratiques de travail et les politiques de diversité) et les aspects de gouvernance (tels que la structure du conseil d'administration et la rémunération des dirigeants)⁵. La société *Thomson and Reuters* propose également un ensemble d'indicateurs pour évaluer le rendement ESG des entreprises⁶.

L'étude actuelle utilise des renseignements sur les pratiques de RSE disponibles dans l'EFCPME de 2020, qui ne capturent que les indicateurs de RSE au-delà de la conformité, mais qui ont l'avantage d'être représentatives des petites et moyennes entreprises canadiennes, qui représentent 99,7 % des entreprises employeuses au Canada (Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2024). Les données d'enquête sont également utilisées par Newman et coll. (2020), même s'ils ont accès à des indicateurs de RSE plus détaillés que ceux du présent document.

2.2. Productivité des entreprises et RSE

Il y a une discussion croissante sur l'influence de la RSE sur la productivité des entreprises. Par exemple, il existe des preuves laissant entendre que les entreprises socialement responsables tirent efficacement parti de leurs pratiques responsables pour attirer des employés hautement qualifiés, motivés et, en fin de compte, productifs (par exemple, Crifot et Forget, 2015; Nyborg, 2014; Delmas et Pekovic, 2013). Hasan et coll. (2018) soutiennent que la productivité est une accumulation d'actifs incorporels productifs, et que la RSE aide à améliorer ces actifs incorporels. Leur étude est fondée sur un ensemble de données longitudinales complet d'entreprises de fabrication américaines de 1992 à 2009.

En utilisant des données au niveau des entreprises chinoises et une mesure de la productivité totale des facteurs (PTF), Liang et coll. (2022) montrent que la RSE augmente la PTF au niveau des entreprises. Ils montrent également les répercussions hétérogènes de la RSE sur la PTF des entreprises. Par exemple, l'impact est plus important pour les entreprises familiales que pour les entreprises non familiales, et pour les entreprises privées que pour les entreprises d'État. Børing (2019) utilise des données d'entreprises de fabrication norvégiennes et deux objectifs de RSE pour les innovations (réduire les répercussions environnementales et améliorer la santé ou la sécurité des employés) afin d'examiner l'impact de ces objectifs sur la productivité du travail au niveau de l'entreprise.

⁴ [Lignes directrices et normes pour une conduite responsable des entreprises du Gouvernement du Canada](#) (consulté le 30 avril 2024).

⁵ Une liste d'études utilisant les données de KLD est consignée dans Hasan et coll. (2018).

⁶ [Rapport sur l'incidence sociale et l'ESG](#) (2023), Thomson and Reuters (consulté le 30 avril 2024).

Leurs résultats montrent que la probabilité prédite d'adopter l'objectif de réduire les répercussions environnementales entraîne un effet négatif significatif sur le niveau de productivité parmi les grandes entreprises, tandis que cet effet n'est pas significatif parmi les petites entreprises.

En ce qui concerne les entreprises canadiennes, la plupart des études sur la RSE sont axées sur son impact sur le rendement financier des entreprises, s'appuyant principalement sur des entreprises cotées en bourse (par exemple, Mahoney et Roberts, 2007; Donker et coll., 2008; Makni et coll., 2009; Bouslah, 2010). À notre connaissance, le présent document est l'un des premiers à examiner la relation entre la RSE et la productivité des entreprises en utilisant des données provenant de petites et moyennes entreprises canadiennes.

2.3. Avantage concurrentiel de la RSE

Newman et coll. (2020) sont les premiers à étudier empiriquement la façon dont la concurrence influence la relation entre la RSE et la productivité des entreprises. Leur étude utilise un échantillon représentatif d'entreprises vietnamiennes et une mesure de la concurrence au niveau de l'industrie fondée sur l'IHH. Ils constatent que l'adoption de la RSE accroît la productivité du travail des entreprises, mais que l'impact est moindre dans les industries très concurrentielles. En utilisant une méthodologie similaire, Kamarudin et coll. (2022) montrent que les entreprises avec une forte diversité des sexes au sein de leur conseil d'administration (une dimension de la RSE) affichent un haut rendement en matière de durabilité d'entreprise. Ils constatent également que l'effet diminue dans les industries très concurrentielles.

La présente étude s'écarte des études mentionnées précédemment de deux manières : d'une part, elle est axée sur l'impact de la concurrence uniquement contre les entreprises non RSE sur la productivité des entreprises RSE. D'autre part, elle utilise une mesure de la concurrence fondée sur la perception des entreprises de leur environnement concurrentiel au lieu de leur part du marché.

3. DONNÉES ET STATISTIQUES DESCRIPTIVES

3.1. Données

Tout au long du présent document, une entreprise est considérée comme une entreprise définie par Statistique Canada : « un ou plusieurs établissements nationaux qui sont désignés sous propriété ou contrôle commun ». Trois ensembles de données sont utilisés pour réaliser l'analyse empirique. Le principal est l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* (EFCPME)⁷, un échantillon transversal répété d'entreprises canadiennes de petite et moyenne taille, qui est recueilli par Statistique Canada depuis 2011 pour le compte d'un consortium dirigé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada. L'enquête est réalisée à une fréquence occasionnelle dans le but de comprendre le type de financement que les petites et moyennes entreprises canadiennes utilisent et les tentatives récentes d'obtenir un nouveau financement.

⁷ Innovation, Sciences et Développement Économique Canada, [Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises](#).

De plus, l'enquête fournit des renseignements précieux sur les caractéristiques au niveau des entreprises, y compris les obstacles à la croissance, les circonstances qui touchent les opérations d'une entreprise et les caractéristiques de la propriété. La présente étude utilise la vague de 2020 de l'EFCPME, qui est la dernière série disponible et la première à inclure des données à la fois sur le fait qu'une entreprise investisse dans des missions sociales, environnementales et culturelles, ainsi que sur ses perceptions des défis posés par la concurrence avec des entreprises n'ayant pas de telles missions.

En s'appuyant sur ces renseignements, une entreprise est considérée comme participant à des initiatives de RSE lorsqu'elle réinvestit un pourcentage positif de ses bénéfices pour promouvoir son objectif social, environnemental ou culturel afin de toucher ou d'améliorer les communautés⁸. L'EFCPME de 2020 est représentative des entreprises canadiennes comptant de 1 à 499 employés et générant plus de 30 000 \$ de revenus bruts, à l'exception des organisations à but non lucratif, des coentreprises, des organismes gouvernementaux et des entreprises dans des secteurs précis⁹. Ainsi, l'échantillon se compose de petites et moyennes entreprises (PME) dont l'objectif principal est de maximiser le profit.

La population cible se compose de 859 735 entreprises, dont 19 283 ont été étudiées. Parmi ces entreprises, 9 957 réponses ont été reçues.

Toutefois, seul le sous-échantillon d'entreprises ayant déclaré un bénéfice positif en 2020 est inclus dans l'analyse.

Pour cette recherche, les données de l'enquête sont combinées avec deux dossiers administratifs de l'Agence du revenu du Canada. Le premier est la déclaration de revenus des sociétés (T2), un document administratif des renseignements financiers des sociétés fondé sur l'[Index général des renseignements financiers \(IGRF\)](#). L'IGRF est une liste exhaustive d'éléments d'états financiers où chaque élément se voit attribuer un code unique. Le deuxième est le Compte de retenues sur la paye (PD7), qui fournit divers renseignements sur les effectifs des entreprises, y compris la masse salariale totale et l'impôt fédéral sur le revenu retenu sur les salaires des employés.

Les statistiques fournies dans le présent document sont dérivées en utilisant des poids d'échantillonnage, conformément aux exigences de confidentialité de la [Loi sur la statistique](#). Les poids sont calculés par Statistique Canada afin que chaque observation dans l'échantillon représente à la fois les entreprises non échantillonnées et celles qui n'ont pas répondu.

Cependant, les 9 957 entreprises qui constituent notre échantillon final n'ont pas des renseignements sur toutes les variables. Par conséquent, la somme des poids d'échantillonnage peut ne pas toujours correspondre à la taille de la population cible pour toutes les variables de la présente étude¹⁰.

⁸ La question de l'enquête utilisée pour différencier les entreprises RSE des entreprises non RSE est : « En {insérer l'année de référence}, cette entreprise a-t-elle réinvesti des profits pour lui permettre de mieux atteindre un objectif social, environnemental ou culturel spécifique afin d'avoir un impact dans les collectivités ou de les améliorer? ». Par conséquent, les entreprises qui n'ont réalisé aucun bénéfice en 2020 sont exclues de l'analyse, car on ne leur demande pas de déclarer le pourcentage des bénéfices investis dans des missions sociales, environnementales et culturelles. Les entreprises qui répondent « OUI » à la question précédente, mais qui déclarent un réinvestissement de 0 % des bénéfices vers des objectifs sociaux, environnementaux ou culturels pour toucher ou améliorer les communautés sont classées comme des entreprises non RSE. Il est important de noter qu'un nombre négligeable d'entreprises appartient à cette catégorie, et les principales conclusions du présent document restent inchangées, que ces entreprises soient classées comme RSE ou non RSE.

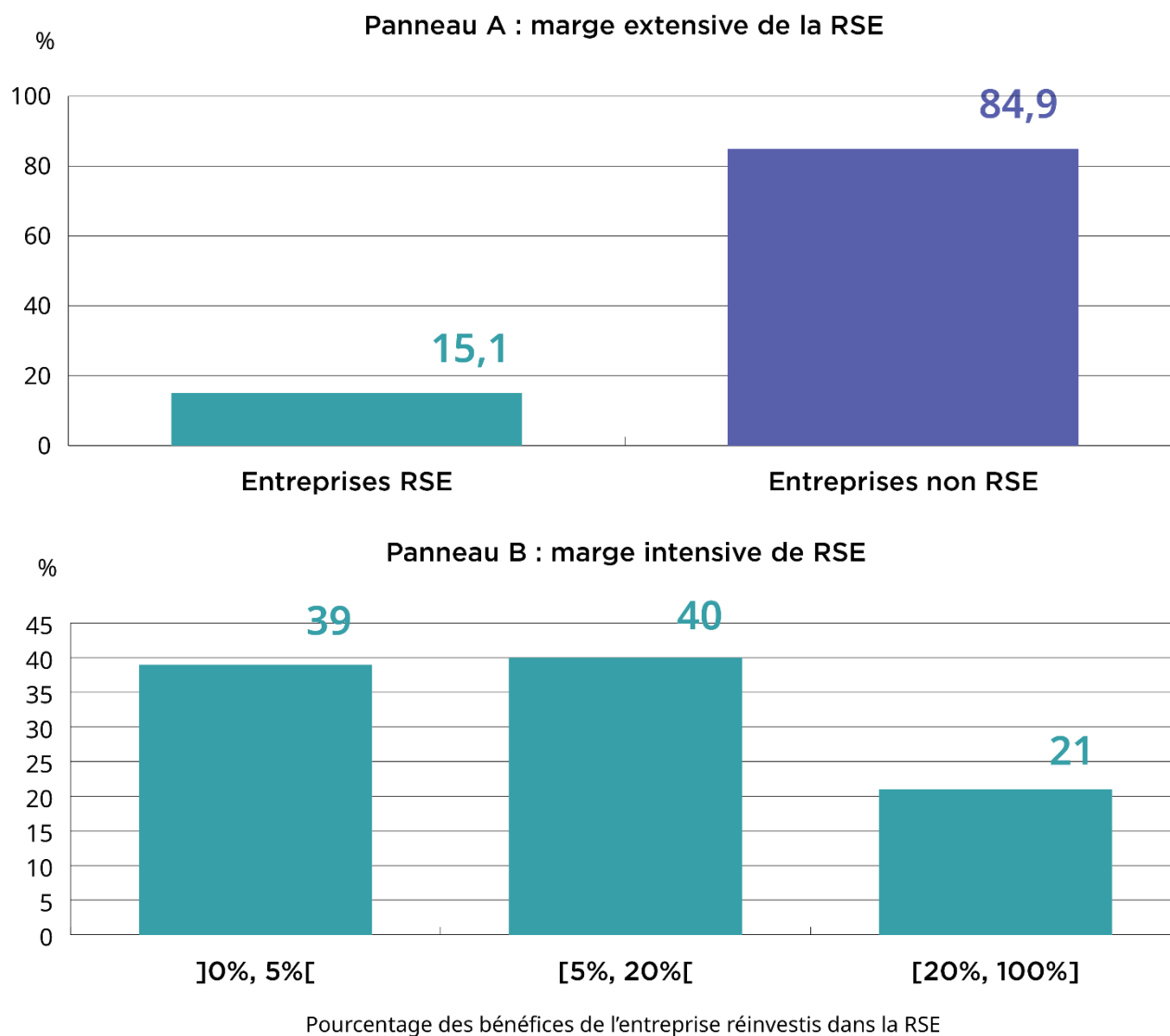
⁹ Avant l'année de référence 2011, l'enquête était connue sous le nom d'Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, qui comprend les entreprises comptant jusqu'à 500 employés et 50 millions de dollars de revenus bruts. Selon le [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\)](#), les industries qui sont exclues de l'enquête de 2020 sont : services publics (22); finance et assurances (52); gestion de sociétés et d'entreprises (55); services d'enseignement (61); administrations publiques (91); location et location à bail de matériel automobile (5321); location et location à bail de machines et matériel d'usage commercial et industriel (5324); centres de soins ambulatoires (6214); laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques (6215); autres services de soins de santé ambulatoires (6219); hôpitaux généraux et hôpitaux de soins chirurgicaux (6221); hôpitaux psychiatriques et hôpitaux pour alcooliques et toxicomanes (6222); hôpitaux spécialisés (sauf psychiatriques et pour alcooliques et toxicomanes) (6223); services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours (6242); et ménages privés (814 110). Enfin, il est important de noter qu'il existe une version de l'EFCPME qui recueille des renseignements sur les entreprises sociales (organisations de bienfaisance et à but non lucratif). La présente étude n'inclut pas les entreprises sociales, car leur objectif principal n'est pas d'être productives et de maximiser les bénéfices.

¹⁰ En raison de l'absence de données pour certaines variables dans l'échantillon final, la représentativité de l'échantillon original peut ne pas être nécessairement préservée.

3.2. Répartition des entreprises RSE et non RSE, et leur productivité

La figure 1 présente la répartition de la marge extensive de la RSE (c'est-à-dire le nombre d'entreprises RSE) et de la marge intensive de la RSE (c'est-à-dire le pourcentage des bénéfices réinvestis dans la RSE). Comme le montre le panneau A de la figure 1, seulement 15,1 % des entreprises participent à des pratiques de RSE. La figure A1 dans l'annexe montre que les entreprises RSE sont plus concentrées dans l'industrie de l'extraction minière, des carrières, et du pétrole et du gaz (27 %); le commerce de détail (23 %); et les arts, le divertissement et les loisirs (23 %). Les industries qui ont les parts les plus faibles d'entreprises RSE sont les autres services (13 %); la construction (8 %); et les services d'administration et de soutien, de gestion des déchets, et de remédiation (8 %). Parmi les entreprises RSE, environ 80 % réinvestissent moins de 20 % de leurs bénéfices pour faire avancer leur objectif social, environnemental ou culturel afin de toucher ou d'améliorer les communautés (figure 1 – panneau B).

Figure 1 : Marge extensive et intensive de la RSE



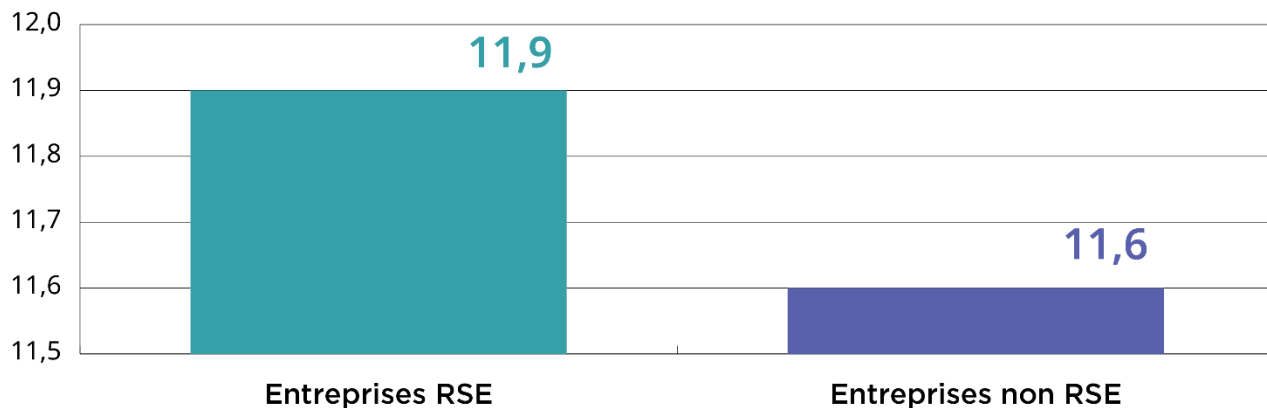
Remarque : Les répartitions sont pondérées, et les règles d'arrondissement sont établies pour répondre aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; et calcul de l'auteur.

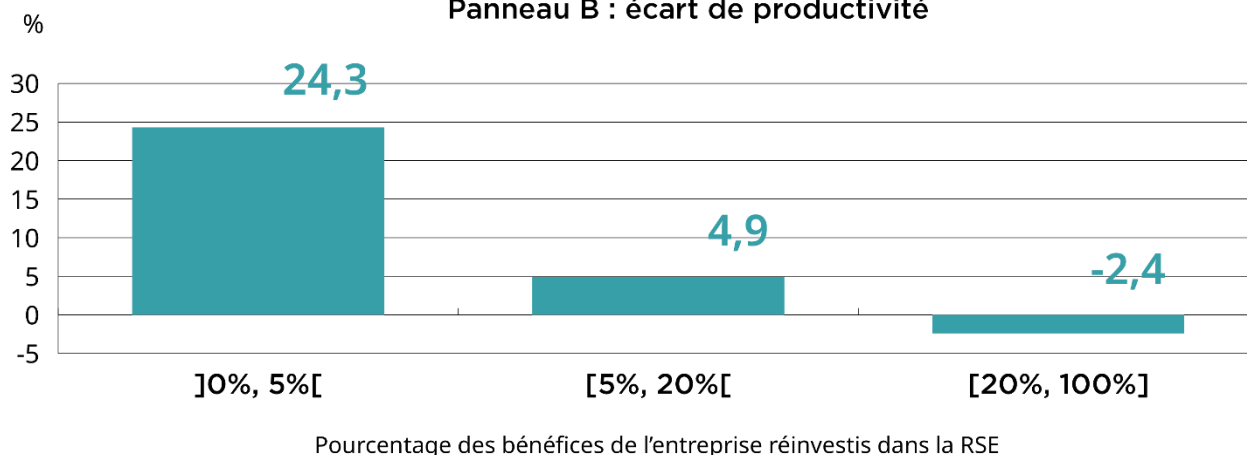
La figure 2 contraste la moyenne du logarithme de la productivité du travail des entreprises RSE avec celle des entreprises non RSE et montre la façon dont la différence évolue le long de la marge intensive de la RSE. La productivité du travail au niveau de l'entreprise est mesurée comme le rapport des ventes par travailleur. Le panneau A de la figure 2 montre qu'en moyenne, la productivité du travail des entreprises RSE dépasse celle des entreprises non RSE de 35 %¹¹. Toutefois, la différence de productivité du travail entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE dépend de l'intensité des activités de RSE. Les entreprises affectant moins de 20 % de leurs bénéfices à la RSE affichent une productivité supérieure à celle des entreprises non RSE. En revanche, des niveaux plus élevés d'investissement dans la RSE sont corrélés à une productivité du travail réduite parmi les entreprises RSE par rapport à leurs homologues non RSE (figure 2 – panneau B)¹².

Figure 2 : Écart de productivité et marge intensive de la RSE

Panneau A : productivité moyenne (log)



Panneau B : écart de productivité



Remarque : L'écart de productivité dans le panneau B est calculé comme la différence dans le logarithme moyen de la productivité du travail entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE multipliée par 100. Les répartitions sont pondérées pour satisfaire aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; PD7, 2020, et calcul de l'auteur.

¹¹ 35 % est obtenu à l'aide de la formule suivante $\exp(11,9) / \exp(11,6) - 1$.

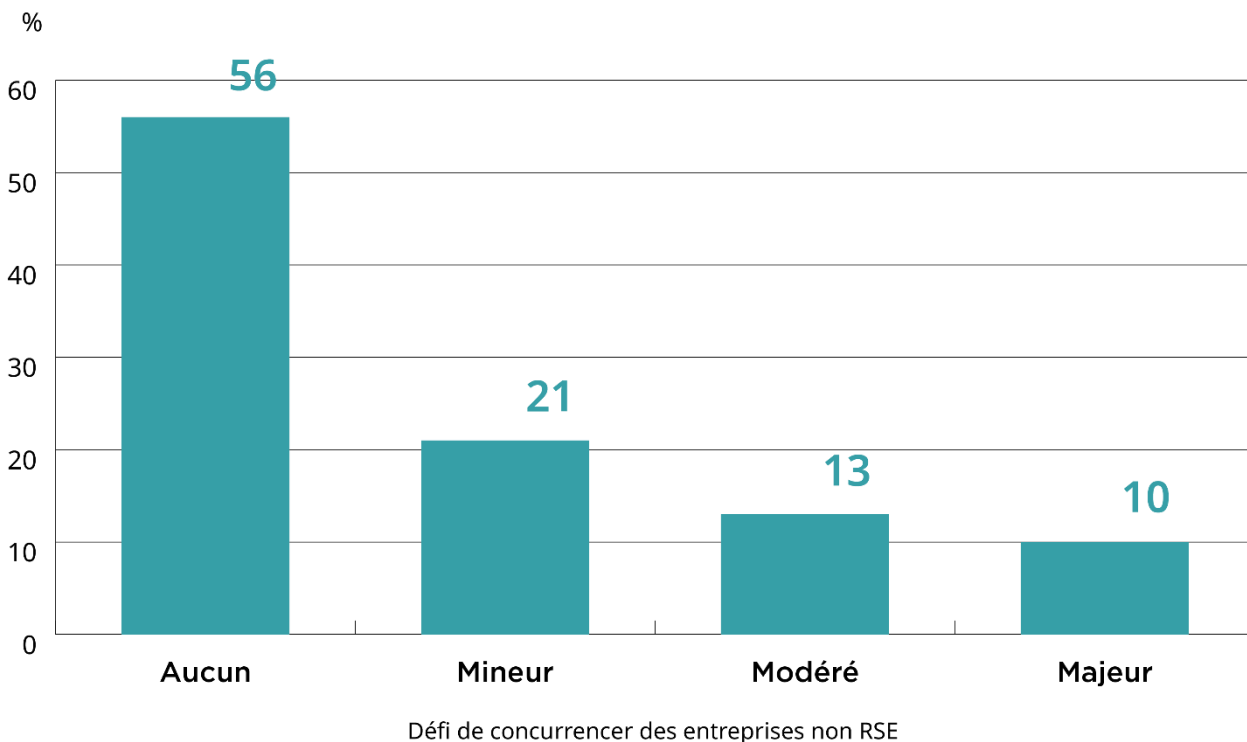
¹² En définissant les intervalles de la marge intensive de la RSE (figure 2 – panneau B) en utilisant une largeur de 10 points de pourcentage, l'écart de productivité est positif dans 5 des 10 catégories de marge intensive.

3.3. Entreprises RSE en concurrence avec des entreprises non RSE

Une hypothèse importante du présent document est que les entreprises RSE rencontrent des degrés de concurrence variables de la part des entreprises non RSE, même lorsqu'elles opèrent au sein de la même industrie. La figure 3 montre que plus de la moitié (56 %) des entreprises RSE ne perçoivent aucun défi à concurrencer les entreprises non RSE, une sur cinq (21 %) considère la concurrence des entreprises non RSE comme un défi mineur, tandis que 13 % la perçoivent comme un défi modéré et 10 %, comme un défi majeur.

En considérant les entreprises RSE comme étant en concurrence avec les entreprises non RSE lorsqu'elles perçoivent cette concurrence comme un défi mineur, modéré ou majeur (définition 1), 44 % des entreprises RSE sont en concurrence avec les entreprises non RSE. Il est également possible que les entreprises RSE soient réellement en concurrence avec des entreprises non RSE uniquement lorsqu'elles perçoivent cette concurrence comme un défi modéré ou majeur (définition 2). En utilisant cette définition alternative, 23 % des entreprises RSE sont en concurrence avec des entreprises non RSE. Les figures A2 et A3 dans l'annexe montrent que les entreprises sont hétérogènes dans leur perception du défi posé par la concurrence contre les entreprises non RSE, même au sein des industries définies par des codes du SCIAN à deux chiffres¹³.

Figure 3 : Répartition des entreprises RSE en concurrence avec les entreprises non RSE



Remarque : Les répartitions sont pondérées, et les règles d'arrondissement sont établies pour répondre aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; et calcul de l'auteur.

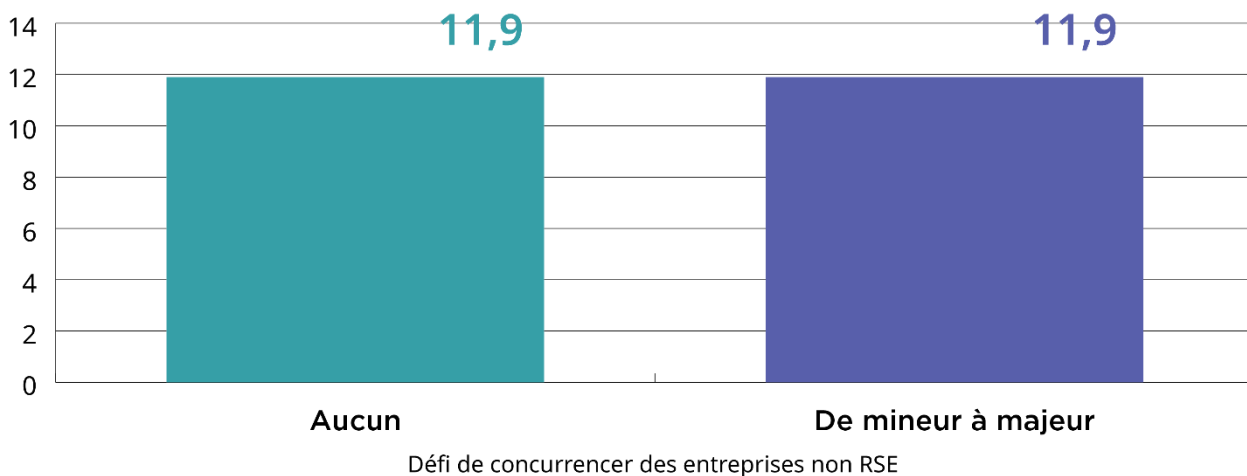
¹³ Une hétérogénéité similaire est observée au sein des industries définies par des codes du SCIAN à quatre chiffres.

Les entreprises RSE confrontées à des défis lorsqu'elles concurrencent des entreprises non RSE pourraient subir des effets néfastes de cette concurrence. Par conséquent, un rendement inférieur de ces entreprises RSE par rapport à celles ne faisant face à aucun défi lorsqu'elles concurrencent les entreprises non RSE pourrait être anticipé. Toutefois, il existe également un scénario plausible où les entreprises RSE, pour lesquelles la concurrence avec des homologues non RSE représente un défi, pourraient connaître un gain de productivité grâce à une meilleure affectation des ressources.

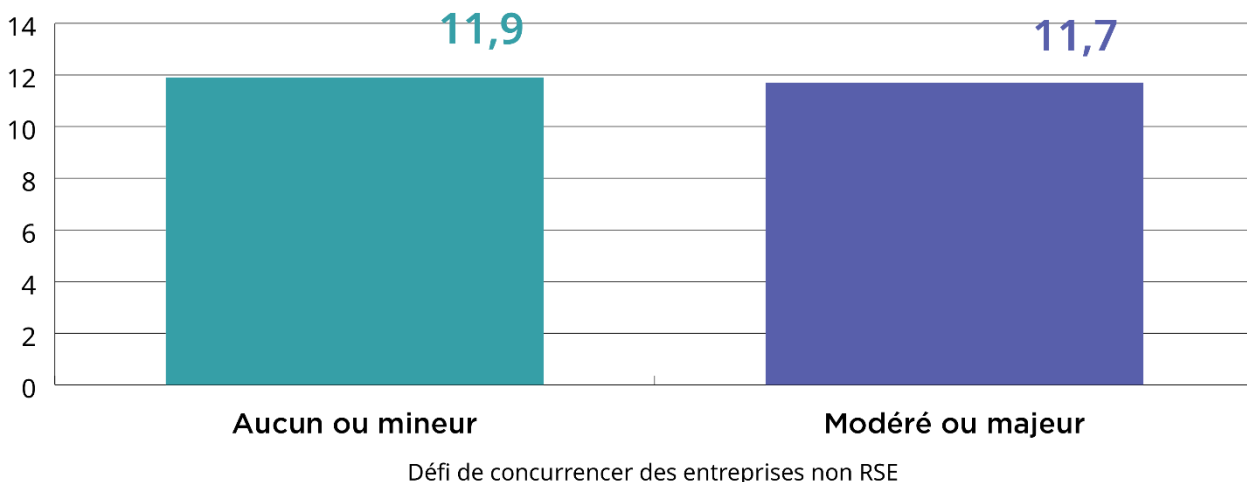
La figure 4 présente la moyenne du logarithme de la productivité des entreprises RSE en fonction de leur concurrence avec des entreprises non RSE. Selon la définition 1 de la concurrence, l'image dans le panneau A de la figure 4 ne révèle aucune disparité dans la productivité des entreprises RSE, qu'elles soient en concurrence active ou non avec des entreprises non RSE. En utilisant la définition 2, les entreprises RSE en concurrence avec les entreprises non RSE sont environ 15 % moins productives que les entreprises RSE qui ne participent pas à une telle concurrence (figure 4 – panneau B).

Figure 4 : Productivité des entreprises RSE selon le niveau de concurrence avec les entreprises non RSE

Panneau A : productivité (en log) moyenne—Définition 1



Panneau B : productivité (en log) moyenne—Définition 2



Remarque : Les répartitions sont pondérées pour satisfaire aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; PD7, 2020, et calcul de l'auteur.

Il est important de noter que les résultats descriptifs présentés sous forme de chiffres, à savoir l'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE, ainsi que la différence de productivité parmi les entreprises RSE selon qu'elles sont en concurrence avec des entreprises non RSE ou non, ne sont que des corrélations.

La section suivante décrit la méthodologie pour estimer l'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE après avoir contrôlé divers facteurs confondants ainsi que l'impact de la concurrence avec les entreprises non RSE sur la productivité des entreprises RSE.

4. Stratégie empirique

L'approche du présent document pour estimer l'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE, ainsi que l'impact de la concurrence des entreprises non RSE sur la productivité des entreprises RSE, s'inspire fortement de l'étude d'Amin et d'Okou (2020). Ils ont mené une enquête similaire, bien qu'elle soit axée sur des entreprises officielles et officieuses dans un large éventail de pays¹⁴.

4.1. Estimation de l'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE

L'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE est estimé à l'aide du modèle linéaire suivant :

$$prod_i = \alpha + \beta * RSE_i + \sum_{k=1}^K \gamma_k Z_{ik} + IFE_i + RFE_i + \varepsilon_i \quad (1)$$

où l'indice i indique une entreprise précise, $prod_i$ est la variable dépendante, représentant la productivité du travail mesurée comme le logarithme du ratio des ventes par travailleur, et RSE_i est la principale variable explicative, soit une variable muette signalant si une entreprise est sous le statut de RSE ou non. Le paramètre d'intérêt est β . IFE_i et RFE_i représentent les effets fixes de l'industrie (définie par un code du SCIAN à quatre chiffres) et de la région, respectivement. Ces effets fixes sont représentés par des variables muettes indiquant l'industrie et la région d'exploitation de chaque entreprise¹⁵. Par conséquent, les résultats de l'estimation tiennent compte des différences dans le développement économique entre les régions, ainsi que de tout facteur propre à l'industrie non divulgué qui pourrait avoir un impact sur la productivité des entreprises. $\{Z_{ik}\}_{k=1}^K$ est un ensemble de contrôles, et ε_i est le terme d'erreur.

¹⁴ Le caractère officieux renvoie généralement aux activités économiques, à l'emploi ou aux relations de travail qui se déroulent en dehors de la portée des règlements, des lois et des institutions officiels.

¹⁵ En raison de la confidentialité des données, les renseignements sur la province d'exploitation des entreprises ne sont pas disponibles. En revanche, des renseignements sur la région sont utilisés. Il y a huit régions agrégées comme suit : 1 = Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard; 2 = Québec; 3 = sud de l'Ontario; 4 = nord de l'Ontario; 5 = Manitoba; 6 = Saskatchewan; 7 = Alberta; et 8 = Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.

Toutes les variables de cette étude sont observées en 2020, sauf indication contraire. La liste des contrôles utilisés pour estimer l'équation 1 est tirée de la littérature sur les déterminants de la productivité des entreprises. La liste des contrôles comprend :

- **Innovation** : On s'attend à ce que l'augmentation des activités d'innovation ait un impact positif et significatif sur la productivité (par exemple, Gu et Tang, 2004). L'EFCPME de 2020 capture diverses dimensions de l'innovation par des entreprises non franchisées au cours de leurs trois dernières années d'exploitation. Dans le présent document, on définit l'innovation comme une variable nominale égale à 1 si, au cours des trois dernières années, une entreprise non franchisée a mis en œuvre au moins un des quatre types d'innovation suivants : un produit ou un service nouveau ou grandement amélioré; un procédé ou une méthode de production nouveau ou grandement amélioré (par exemple, procédé de production, activité de soutien pour vos biens et services ou méthode de distribution nouveaux ou améliorés); une nouvelle méthode organisationnelle dans le cadre des pratiques des entreprises, de l'organisation du milieu de travail ou des relations externes (par exemple, décision stratégique prise par la direction), ou un nouveau moyen de vendre des biens ou des services (modifications considérables apportées à la conception ou à l'emballage d'un produit, au placement de produits, à la promotion ou à l'établissement du prix de produits). Sinon, la variable d'innovation prend la valeur de 0.
- **Âge de l'entreprise (en logarithme)** : Il existe plusieurs canaux par lesquels l'âge peut influencer la productivité des entreprises. Par exemple, les entreprises établies pendant les changements technologiques importants peuvent surpasser d'autres en matière de ventes et de productivité (par exemple, Jovanovic et Rousseau, 2005; Klepper, 1996). Hamano et Okubo (2023) observent que les entreprises centenaires affichent les ventes et la PTF les plus élevées par rapport à leurs pairs. À l'inverse, la productivité des récentes entreprises peut être inférieure, car les entreprises en démarrage sont souvent plus susceptibles d'offrir des possibilités d'emploi à des travailleurs plus jeunes et moins qualifiés (par exemple, Ouimet et Zarutskie, 2014).
- **Nombre de travailleurs (en logarithme)** : Un grand écart de productivité du travail peut exister entre les plus grandes et les plus petites entreprises. Une série de documents fait état d'une relation positive entre la taille de l'entreprise et la productivité (par exemple, Van Ark et Monnikhof, 1996; Baldwin, Jarmin et Tang, 2002; Leung et coll., 2008). Au contraire, comme l'ont soutenu Amin et Okou (2020), des rendements décroissants du travail peuvent survenir lorsqu'un grand nombre de travailleurs sont affectés à une quantité fixe de capital physique, ce qui peut entraîner une relation négative entre la taille et la productivité (par exemple, Amin et Islam, 2015).
- **Capital (en logarithme)** : Comme il est indiqué ci-dessus, le montant de capital peut influencer la productivité du travail. Par conséquent, la présente étude prend en compte le montant total d'actifs corporels, qui sont des actifs physiques pouvant être vus, touchés et ressentis. Des exemples incluent l'équipement, les bâtiments, les terrains, les véhicules et les meubles.

- Investissement étranger direct (IED) :** Le modèle théorique de Helpman et coll. (2004) prédit que seules les entreprises les plus productives choisissent de servir les marchés étrangers par l'entremise de l'IED. Cette prédiction s'aligne sur des données empiriques dans divers pays (par exemple, Girma et coll., 2005, pour le Royaume-Uni; Girma et coll., 2004, pour l'Irlande; et Wagner, 2006, pour l'Allemagne). Cette recherche utilise une variable nominale qui prend la valeur 1 si l'entreprise réalise des investissements étrangers directs. Sinon, elle prend la valeur 0.
- Exportation :** L'hétérogénéité des entreprises dans l'exportation est un fait stylisé solide dans de nombreux pays. Tout comme pour l'IED, les exportateurs sont connus pour être plus productifs par rapport aux non-exportateurs (par exemple, Bernard et coll., 2003; Gu et coll., 2018). Cela pourrait être attribué à des obstacles commerciaux, tels que des coûts d'exportation fixes et des coûts iceberg (où 100 % des biens exportés n'atteignent pas leur destination), de sorte que seules les entreprises les plus productives parviennent à exporter, tout en restant rentables (par exemple, Melitz, 2003; Helpman et coll., 2004). Dans le modèle, la variable d'exportation est une variable nominale qui prend la valeur 1 pour un exportateur et 0 pour un non-exportateur.
- Nombre d'années d'expérience (en logarithme) du cadre supérieur :** Les caractéristiques sociodémographiques, telles que le capital humain en général et l'expérience du cadre supérieur, en particulier, sont susceptibles d'influencer la productivité de l'entreprise (par exemple, Black et Lynch, 1996; Pfeifer, 2015).
- Sexe du propriétaire :** Selon certaines recherches, il existe un écart significatif dans la productivité du travail entre les entreprises détenues par des femmes et celles détenues par des hommes (par exemple, Grekou et coll., 2023). Toutefois, des résultats contrastés sont trouvés par d'autres études (par exemple, Hoang et coll., 2021), qui n'observent aucune différence dans la productivité du travail entre les entreprises détenues principalement par des femmes et celles détenues principalement par des hommes. Par conséquent, le présent document intègre le contrôle de la propriété selon le sexe dans l'analyse en utilisant une variable catégorique distinguant les entreprises principalement détenues par des femmes, des hommes ou également détenues par des hommes et des femmes.

Le tableau 1 résume les moyennes et les proportions de la plupart des variables de contrôle. En moyenne, les entreprises RSE sont plus grandes, utilisent plus de capital et sont plus susceptibles de participer à des activités d'exportation, d'innovation et d'IED par rapport aux entreprises non RSE. Toutefois, il n'y a pas de différence significative dans l'âge ou les années d'expérience en gestion entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE.

Tableau 1 : Statistiques récapitulatives

	RSE	Non RSE	Comparaison	Total (RSE + non RSE)	
<i>Continue</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Différence</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Observation</i>
Âge de l'entreprise	18,73 (16,82)	17,73 (14,87)	0,99 (0,764)	17,89 (15,19)	655 110
Taille	18,78 (42,05)	10,39 (26,14)	8,38*** (0,099)	11,66 (29,26)	655 110
Années d'expérience	21,89 (12,52)	21,86 (12,72)	0,03 (0,689)	21,87 (12,69)	655 110
Capital (en log)	12,18 (2,12)	11,86 (2,06)	0,32*** (0,115)	11,91 (2,08)	531 345
<i>Binaire</i>	<i>(%)</i>	<i>(%)</i>	<i>Rapport de cotes</i>	<i>(%)</i>	<i>Observation</i>
Exportation	18	10,9	1,767*** (0, 243)	11,9	655 110
Innovation	47	24,9	2,622*** (0, 289)	28,1	613 025
IED	1	0,2	7,362*** (4,521)	0,3	655 110

Remarque : Les statistiques du tableau sont pondérées, et les règles d'arrondissement sont établies pour répondre aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*. Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. La colonne 4 montre la différence moyenne estimée entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE, ainsi que le rapport de cotes d'une régression logistique, avec les écarts-types fournis entre parenthèses. *p<0,1; **p<0,05; ***p<0,01.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; PD7 et T2, 2020; et calcul de l'auteur.

L'équation (1) est estimée à l'aide des moindres carrés ordinaires (MCO) et des écarts-types robustes à l'hétéroscédasticité. Les résultats sont présentés dans le tableau 2. Trois spécifications sont affichées, variant en fonction du nombre de contrôles utilisés pour l'estimation. Dans chaque spécification, la productivité du travail des entreprises RSE dépasse celle des entreprises non RSE, l'écart de productivité étant statistiquement significatif à 1 %.

Selon le modèle complet, c'est-à-dire le modèle avec tous les contrôles (spécification 3), les entreprises RSE sont 20,92 % plus productives que les entreprises non RSE¹⁶. Les résultats restants sont également cohérents avec la littérature, car les exportateurs et les innovateurs montrent une productivité plus élevée par rapport aux non-exportateurs et aux non-innovateurs, respectivement. Enfin, les plus petites PME et celles avec plus de capital affichent une productivité du travail plus élevée.

¹⁶ Tout au long du rapport, la productivité du travail des entreprises RSE par rapport aux entreprises non RSE est calculée comme $\exp(\beta) - 1$, où β est le paramètre estimé pour le statut de RSE. Par exemple, 20,92 % est dérivé de $\exp(0,190) - 1$.

Tableau 2 : Estimation de l'écart de productivité du travail

Prod. du travail (log)	(1)	(2)	(3)
RSE	0,194*** (0,052)	0,196*** (0,052)	0,190*** (0,051)
Âge de l'entreprise (log)	-0,017 (0,026)	-0,017 (0,026)	-0,018 (0,026)
Taille (log)	-0,183*** (0,021)	-0,184*** (0,021)	-0,187*** (0,021)
Capital (log)	0,124*** (0,017)	0,124*** (0,017)	0,125*** (0,018)
Années d'expérience (log)	-0,024 (0,029)	-0,024 (0,029)	-0,023 (0,029)
Exportation	0,278*** (0,055)	0,278*** (0,055)	0,278*** (0,055)
Innovation	0,022 (0,055)	0,021 (0,055)	0,027 (0,054)
IED	-	-0,193 (0,210)	-0,226 (0,217)
Propriété			
Maj. femmes	-	-	-0,056 (0,055)
Également détenue	-	-	-0,178** (0,077)
EF de l'industrie	Oui	Oui	Oui
EF de la région	Oui	Oui	Oui
Constante	3,897* (2,344)	3,889* (2,345)	3,883* (2,356)
N	455 680	455 680	455 680
R ²	0,363	0,363	0,366

Remarque : RSE = 1 si Oui et 0 si Non. Exportation = 1 si Oui et 0 si Non. Innovation = 1 si Oui et 0 si Non. IED = 1 si Oui et 0 si Non. Propriété = 0 si majoritairement hommes, 1 si majoritairement femmes et 2 si également détenue. La catégorie omise dans l'estimation est 0. Des poids d'échantillonnage sont appliqués pour satisfaire aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*. Écarts-types entre parenthèses. *p<0,1; **p<0,05; ***p<0,01.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; PD7 et T2, 2020; et calcul de l'auteur.

Pour examiner la façon dont les résultats changent en fonction du niveau d'investissement dans la RSE, l'équation 1 est estimée en utilisant une variable catégorique représentant divers niveaux d'intensité de la RSE, au lieu de simplement le statut de RSE. Quatre catégories d'intensité de RSE sont envisagées : 0 pour les entreprises non RSE, 1 pour les PME affectant moins de 5 % de leurs bénéfices à la RSE, 2 pour les PME investissant de 5 % à 20 % dans des initiatives de RSE et 3 pour les PME consacrant plus de 20 % de leurs bénéfices à la RSE. Les résultats sont présentés dans le tableau 3 et montrent que la relation entre l'adoption de la RSE et la productivité des entreprises est hétérogène parmi les entreprises RSE. En effet, comparativement aux entreprises non RSE, les PME affectant moins de 5 % de leurs bénéfices à la RSE affichent une productivité plus élevée (39,24 % de plus) que celles investissant de 5 % à 20 % (17,59 % de plus). Toutefois, la productivité du travail des entreprises RSE n'est pas significativement différente de celle des entreprises non RSE lorsque plus de 20 % de leurs bénéfices sont investis dans des initiatives de RSE.

Cette constatation semble intuitive, car les entreprises qui affectent une part importante de leurs bénéfices à des initiatives de RSE privilégient probablement des objectifs autres que la maximisation des profits.

Tableau 3 : Estimation de l'écart de productivité du travail en utilisant la marge intensive de la RSE

Prod. du travail (log)	
Marge intensive de RSE	
]0 %, 5 %[	0,331*** (0,089)
[5 %, 20 %[	0,162** (0,066)
[20 %, 100 %]	-0,003 (0,085)
Âge de l'entreprise (log)	-0,018 (0,026)
Taille (log)	-0,189*** (0,021)
Capital (log)	0,124*** (0,018)
Années d'expérience (log)	-0,020 (0,029)
Exportation	0,273*** (0,055)
Innovation	0,029 (0,054)
IED	-0,206 (0,218)
Propriété	
Maj. femmes	-0,060 (0,055)
Également détenue	-0,178** (0,077)
EF de l'industrie	Oui
EF de la région	Oui
Constante	3,899* (2,356)
N	455 680
R ²	0,368

Remarque : la marge intensive = 0 pour les entreprises non RSE, 1 si la marge intensive figure dans]0 %, 5 %[, 2 si la marge intensive figure dans [5 %, 20 %[et 3 si la marge intensive figure dans [20 %, 100 %]. Exportation = 1 si Oui et 0 si Non. Innovation = 1 si Oui et 0 si Non. IED = 1 si Oui et 0 si Non. Propriété = 0 si majoritairement hommes, 1 si majoritairement femmes et 2 si également détenue. La catégorie omise dans l'estimation est 0. Des poids d'échantillonnage sont appliqués pour satisfaire aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*. Écarts-types entre parenthèses. *p<0,1; **p<0,05; ***p<0,01.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; PD7 et T2, 2020; et calcul de l'auteur.

Le tableau 4 présente l'estimation de l'écart de productivité du travail selon les catégories de taille des entreprises. Les résultats montrent que l'avantage de productivité des entreprises RSE par rapport aux entreprises non RSE est tiré des microentreprises, c'est-à-dire des entreprises comptant de 1 à 4 employés. En effet, le principal paramètre estimé est positif et significatif uniquement pour les microentreprises. Plus particulièrement, au sein des microentreprises, les entreprises RSE sont environ 26,36 % plus productives que les entreprises non RSE. Dans les entreprises de taille moyenne, la productivité du travail des entreprises RSE est inférieure de 13,06 % par rapport à celle des entreprises non RSE.

Tableau 4 : Estimation de l'écart de productivité du travail dans les catégories de taille des entreprises

Prod. du travail (log)	1 à 4 employés	5 à 19 employés	20 à 99 employés	100 à 499 employés
RSE	0,234*** (0,086)	0,115 (0,074)	0,127 (0,080)	-0,140** (0,062)
Âge de l'entreprise (log)	-0,026 (0,036)	-0,076 (0,053)	0,068* (0,040)	0,140*** (0,039)
Taille (log)	-0,304*** (0,064)	-0,288*** (0,077)	-0,105 (0,076)	-0,343*** (0,079)
Capital (log)	0,082*** (0,021)	0,171*** (0,039)	0,144*** (0,034)	0,200*** (0,026)
Années d'expérience (log)	-0,041 (0,045)	0,019 (0,058)	0,010 (0,042)	-0,070 (0,052)
Exportation	0,298*** (0,096)	0,198** (0,094)	0,152** (0,078)	0,016 (0,078)
Innovation	0,041 (0,072)	-0,068 (0,105)	0,068 (0,069)	0,017 (0,061)
IED	0,066 (0,349)	-0,683** (0,313)	-0,338* (0,198)	-0,026 (0,185)
Propriété				
Maj. femmes	-0,087 (0,084)	-0,015 (0,088)	-0,201** (0,101)	-0,123 (0,118)
Également détenue	-0,059 (0,094)	-0,265 (0,193)	-0,157 (0,101)	-0,019 (0,102)
EF de l'industrie	Oui	Oui	Oui	Oui
EF de la région	Oui	Oui	Oui	Oui
Constante	4,535* (2,521)	8,888*** (0,912)	7,042*** (0,519)	4,605* (2,443)
N	237 680	155 300	54 655	8 045
R ²	0,387	0,421	0,726	0,763

Remarque : RSE = 1 si Oui et 0 si Non. Exportation = 1 si Oui et 0 si Non. Innovation = 1 si Oui et 0 si Non. IED = 1 si Oui et 0 si Non. Propriété = 0 si majoritairement hommes, 1 si majoritairement femmes et 2 si également détenue. La catégorie omise dans l'estimation est 0. Des poids d'échantillonnage sont appliqués pour satisfaire aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*. Écarts-types entre parenthèses. *p<0,1; **p<0,05; ***p<0,01.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; PD7 et T2, 2020; et calcul de l'auteur.

Enfin, il peut exister un scénario dans lequel seules les entreprises productives choisissent d'adopter la RSE, ce qui implique que le lien entre l'adoption de la RSE et la productivité des entreprises pourrait ne pas découler de l'adoption de la RSE entraînant une amélioration de la productivité, comme il est supposé dans l'équation 1, mais plutôt de la productivité influençant l'adoption de la RSE (causalité inverse). Dans un tel scénario, l'écart de productivité estimé à partir de l'équation 1 risque d'être biaisé. Par conséquent, à titre de vérification de robustesse, une version de l'équation 1 qui atténue l'influence de la préoccupation de causalité inverse est estimée. Il s'agit d'une régression de la productivité des entreprises en 2021 (variable dépendante) relative au statut et aux caractéristiques de la RSE des entreprises en 2020 (variables indépendantes). Étant donné que la productivité des entreprises est observée un an plus tard après qu'une entreprise choisit d'adopter des initiatives de RSE ou non, il est moins probable qu'une productivité d'entreprise influence son statut de RSE, en particulier si l'adoption de la RSE ou la productivité étaient non stationnaires. Les résultats, dans le tableau 5, montrent que l'avantage de productivité des entreprises RSE est maintenu et est robuste à la causalité inverse, car les entreprises RSE sont 17,12 % plus productives que les entreprises non RSE.

Tableau 5 : Estimation de l'écart de productivité du travail en utilisant le statut de RSE décalé

Prod. du travail (log)	
RSE	0,158*** (0,054)
Âge de l'entreprise (log)	-0,040* (0,024)
Taille (log)	-0,017 (0,020)
Capital (log)	0,081*** (0,014)
Années d'expérience (log)	-0,014 (0,033)
Exportation	0,209*** (0,065)
Innovation	0,105** (0,049)
IED	-0,204 (0,180)
Propriété	
Maj. femmes	-0,107* (0,060)
Également détenue	-0,123* (0,066)
EF de l'industrie	Oui
EF de la région	Oui
Constante	3,475 (2,965)
N	437 145
R ²	0,356

Remarque : Toutes les variables indépendantes sont observées en 2020. RSE = 1 si Oui et 0 si Non. Exportation = 1 si Oui et 0 si Non. Innovation = 1 si Oui et 0 si Non. IED = 1 si Oui et 0 si Non. Propriété = 0 si majoritairement hommes, 1 si majoritairement femmes et 2 si également détenue. La catégorie omise dans l'estimation est 0. Des poids d'échantillonnage sont appliqués pour satisfaire aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*. Écarts-types entre parenthèses. *p<0,1; **p<0,05; ***p<0,01.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; PD7 et T2, 2020; et calcul de l'auteur.

Il est essentiel de reconnaître que l'équation 1 vise à estimer l'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE. Cet écart mesure la différence résiduelle des niveaux de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE, après avoir contrôlé divers facteurs confondants. Par conséquent, le paramètre d'intérêt β devrait être compris comme la corrélation entre la RSE et la productivité de l'entreprise, conditionnellement à ces variables de contrôle, au lieu de sous-entendre une causalité.

4.2. Estimation de l'impact de la concurrence contre les entreprises non RSE sur la productivité du travail des entreprises RSE

La section précédente a démontré que les entreprises RSE surpassent les entreprises non RSE en matière de productivité du travail. La présente section examine la mesure dans laquelle le rendement distinctif des entreprises RSE est influencé par la concurrence avec les entreprises non RSE. Pour ce faire, une équation de régression dans laquelle la variable dépendante est le niveau de productivité d'une entreprise RSE, et la principale variable explicative est la concurrence contre des entreprises non RSE est estimée.

Jusqu'à présent, une entreprise RSE est considérée comme en concurrence avec des entreprises non RSE si elle perçoit cette concurrence comme un défi mineur, modéré ou majeur (définition 1), ou comme un défi modéré ou majeur (définition 2). Toutefois, comme l'ont soutenu Amin et Okou (2020) dans un autre contexte, l'utilisation d'une variable dichotomique de concurrence contre des entreprises non RSE (oui ou non) directement dans une régression est problématique en raison de l'endogénéité possible pour les raisons suivantes : (1) ce n'est pas toutes les entreprises RSE qui peuvent évaluer correctement si elles concurrencent des entreprises non RSE, menant à l'endogénéité attribuable à une erreur de mesure; (2) certaines caractéristiques d'entreprises qui sont corrélées à la façon dont une entreprise RSE perçoit la concurrence contre les entreprises non RSE peuvent être omises de notre équation de régression, menant à l'endogénéité attribuable aux variables omises; (3) qu'une entreprise considère la concurrence contre les entreprises non RSE comme un défi ou non peut dépendre de son niveau de productivité, menant à l'endogénéité attribuable à la causalité inverse.

Pour régler les problèmes possibles d'endogénéité liées à l'utilisation d'une variable de concurrence brute, la présente étude adopte l'approche d'Amin et Okou (2020), attribuant à chaque entreprise RSE le niveau de concurrence des entreprises non RSE auquel sont confrontées toutes les autres entreprises RSE dans les mêmes région, industrie et groupe de taille. Le niveau moyen de concurrence auquel fait face une entreprise RSE particulière est représenté par la proportion des autres entreprises RSE dans les mêmes région, industrie et groupe de taille (appelée une « cellule ») qui relève soit de la définition 1, soit de la définition 2. Par conséquent, même si une entreprise RSE ne fournit pas de réponse directe concernant sa perception de la concurrence des entreprises non RSE, il est tout de même possible d'estimer la valeur de cette concurrence en se fondant sur les réponses d'autres entreprises au sein de la même cellule. De plus, étant donné que la mesure de la concurrence pour chaque entreprise RSE n'inclut pas l'entreprise elle-même, il est peu probable que le niveau de concurrence soit corrélé avec les caractéristiques de l'entreprise en cause. Enfin, attribuer à chaque entreprise la valeur moyenne de la concurrence au sein de sa cellule, sauf elle-même, aide à résoudre les préoccupations d'endogénéité liées à l'erreur de mesure si cette entreprise s'avère être une valeur aberrante¹⁷.

¹⁷ Pour d'autres études qui utilisent les moyennes de cellules comme dans le présent document, voir, par exemple, Dollar et coll. (2006), Fisman et Svensson (2007), De Rosa et coll. (2010), Aterido et coll. (2011), et Amin et Soh (2021).

L'équation de régression prend la forme suivante :

$$prodRSE_i = \alpha + \beta * Comp_i + \sum_{k=1}^K \gamma_k Z_{ik} + IFE_i + RFE_i + \varepsilon_i \quad (2)$$

où l'indice i indique ides entreprises RSE, $prodRSE_i$ est la productivité du travail, $Comp_i$ est la principale variable explicative représentant le niveau moyen de concurrence auquel sont confrontées les autres entreprises RSE dans la même cellule. Les variables de contrôle restantes sont définies comme figurant dans l'équation 1. La seule addition à l'ensemble des variables de contrôle est la marge intensive de la RSE.

Pour créer les cellules, comme première stratégie, le présent document définit l'industrie en utilisant des codes du SCIAN à 4 chiffres et respecte les classifications normalisées pour la taille des entreprises : 1 = de 1 à 4 employés, 2 = de 5 à 19 employés, 3 = de 20 à 99 employés, et 4 = de 100 à 499 employés¹⁸. Seules les entreprises RSE ayant des valeurs pour la région, l'industrie¹⁹ et la taille sont prises en compte dans l'analyse. Chaque cellule créée contient une moyenne pondérée d'environ trois entreprises. Toutefois, les cellules avec moins de trois entreprises sont exclues afin d'avoir suffisamment d'entreprises pour calculer le niveau de concurrence des entreprises. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'entreprises dans les cellules est de cinq dans l'échantillon final.

L'équation 2 est estimée à l'aide des MCO et des écarts-types robustes à l'hétéroscédasticité. Les résultats sont présentés dans le tableau 6 et montrent que, peu importe la définition utilisée pour catégoriser les entreprises RSE en celles en concurrence avec les entreprises non RSE et celles qui ne le sont pas, la concurrence avec les entreprises non RSE n'a pas d'influence significative sur la productivité des entreprises RSE. Cela laisse entendre que l'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE est indépendant de la manière dont les entreprises RSE perçoivent la concurrence par rapport aux entreprises non RSE.

Tableau 6 : Impact de la concurrence contre les entreprises non RSE sur la productivité des entreprises RSE

Prod. du travail (log)	Définition 1	Définition 2
Comp	0,176 (0,240)	0,217 (0,309)
Âge de l'entreprise (log)	0,135 (0,084)	0,138* (0,083)
Taille (log)	-0,191*** (0,067)	-0,185*** (0,067)
Capital (log)	0,128*** (0,046)	0,126*** (0,045)
Années d'expérience (log)	-0,074 (0,100)	-0,076 (0,100)
Exportation	0,310** (0,138)	0,313** (0,136)
Innovation	0,225 (0,158)	0,225 (0,158)
IED	-1,404*** (0,253)	-1,419*** (0,248)

¹⁸ Bien que cette construction de cellule dépende de l'industrie d'opération de l'entreprise, il n'y a pas de corrélation systématique entre l'effet fixe de l'industrie dans l'équation 2 et la mesure de la concurrence au niveau des entreprises. En effet, la proportion d'entreprises RSE qui concurrencent les entreprises non RSE au sein des cellules pourrait être la même dans différentes industries.

¹⁹ Il y a 210 industries à codes du SCIAN à quatre chiffres.

Propriété		
Maj. femmes	-0,131 (0,172)	-0,136 (0,171)
Également détenue	-0,050 (0,135)	-0,055 (0,133)
Marge intensive de RSE		
[5, 20 %]	-0,156 (0,126)	-0,162 (0,128)
[20, 100 %]	-0,162 (0,168)	-0,168 (0,167)
EF de l'industrie	Oui	Oui
EF de la région	Oui	Oui
Constante	9,079***	9,120***
N	26 435	26 435
R ²	0,577	0,577

Remarque : Exportation = 1 si Oui et 0 si Non. Innovation = 1 si Oui et 0 si Non. IED = 1 si Oui et 0 si Non. Propriété = 0 si majoritairement hommes, 1 si majoritairement femmes et 2 si également détenue. La marge intensive de RSE = 0 si elle figure dans]0 %, 5 %[, 1 si elle figure dans [5 %, 20 %] et 2 si elle figure dans [20 %, 100 %]. La catégorie omise dans l'estimation est 0. Des poids d'échantillonnage sont appliqués pour satisfaire aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*. Écarts-types entre parenthèses. *p<0,1; **p<0,05; ***p<0,01.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; PD7 et T2, 2020; et calcul de l'auteur.

Bien que définir les cellules à un niveau plus granulaire augmente la probabilité de capturer avec précision le degré de concurrence ressenti par les entreprises RSE face aux entreprises non RSE, car ces cellules sont plus susceptibles de contenir des entreprises RSE homogènes, cela réduit le nombre d'observations. En effet, les petits bacs peuvent ne pas toujours répondre à l'exigence minimale de trois entreprises nécessaires pour être inclus dans l'analyse. Par conséquent, il y a un compromis entre la précision provenant de l'homogénéité des entreprises au sein des cellules et la précision provenant d'un nombre suffisant d'observations dans chaque cellule pour estimer le niveau de concurrence au niveau des entreprises. Pour améliorer la dernière forme de précision, l'équation 2 a également été estimée en utilisant des cellules plus agrégées.

Les résultats sont présentés au tableau 7. La colonne (1) du tableau 7 présente les résultats de l'estimation de l'équation 2, avec des entreprises classées par région identique, code du SCIAN à deux chiffres²⁰ et taille des cellules. Dans la colonne (2), la construction de la cellule prend en compte seulement deux dimensions d'homogénéité : le code du SCIAN à deux chiffres et la taille. Enfin, la colonne (3) regroupe la taille des entreprises en deux catégories : les petites entreprises (de 1 à 99 employés) et les entreprises de taille moyenne (100 à 499 employés), et les cellules sont construites comme des combinaisons des deux catégories de taille et de SCIAN à deux chiffres²¹. Les résultats montrent qu'en général, la concurrence contre des entreprises non RSE n'a pas

²⁰ Il y a 15 industries à codes du SCIAN à deux chiffres.

²¹ Chaque cellule comporte un minimum de trois entreprises. Avant l'estimation, la moyenne pondérée des entreprises dans les cellules de la colonne (1) est de 11, la moyenne pondérée des entreprises dans les cellules de la colonne (2) est de 39 et la moyenne pondérée des entreprises dans les cellules de la colonne (3) est de 104 entreprises.

d'impact significatif sur la productivité des entreprises RSE. Toutefois, pendant la création de cellules, comme il est indiqué dans la colonne 2, et l'application de la définition 2 de la concurrence, la productivité moyenne du travail d'une entreprise RSE qui fait face au niveau le plus élevé de concurrence de la part d'entreprises non RSE (c'est-à-dire $Comp_i = 1$) est inférieure de 59,34 % par rapport à celle d'une entreprise RSE qui ne rencontre aucune concurrence de la part d'entreprises non RSE. Veuillez noter que ce résultat n'est significatif qu'à 10 %.

Tableau 7 : Impact de la concurrence contre les entreprises non RSE sur la productivité des entreprises RSE avec des créations de cellules de rechange

Prod. du travail (log)	(1)		(2)		(3)	
	Définition 1	Définition 2	Définition 1	Définition 2	Définition 1	Définition 2
Comp	-0,355 (0,241)	-0,048 (0,237)	-0,577 (0,524)	-0,900* (0,489)	-1,138 (0,737)	-1,086 (0,679)
Âge de l'entreprise (log)	-0,006 (0,058)	-0,012 (0,059)	0,016 (0,056)	0,010 (0,056)	0,014 (0,056)	0,013 (0,056)
Taille (log)	-0,165*** (0,047)	-0,173*** (0,046)	-0,143*** (0,047)	-0,149*** (0,047)	-0,153*** (0,048)	-0,156*** (0,048)
Capital (log)	0,111*** (0,037)	0,113*** (0,037)	0,091** (0,038)	0,09** (0,038)	0,088** (0,038)	0,089** (0,038)
Années d'expérience (log)	-0,016 (0,080)	-0,012 (0,079)	0,065 (0,072)	0,068 (0,072)	0,070 (0,073)	0,071 (0,073)
Exportation	0,350*** (0,105)	0,364*** (0,105)	0,256** (0,103)	0,256** (0,102)	0,268*** (0,103)	0,268*** (0,102)
Innovation	0,249** (0,104)	0,254** (0,106)	0,249** (0,097)	0,242** (0,097)	0,232** (0,096)	0,230** (0,096)
IED	-0,757*** (0,148)	-0,746*** (0,166)	-0,843*** (0,170)	-0,839*** (0,169)	-0,842*** (0,68)	-0,846*** (0,166)
Propriété						
Maj. femmes	-0,140 (0,121)	-0,124 (0,125)	-0,171 (0,114)	-0,174 (0,115)	-0,170 (0,116)	-0,172 (0,116)
Également détenue	-0,259** (0,125)	-0,251** (0,125)	-0,294** (0,119)	-0,292** (0,119)	-0,290** (0,119)	-0,290** (0,119)
Marge intensive de RSE						
[5, 20 %]	-0,026 (0,10)	-0,027 (0,098)	-0,010 (0,096)	-0,008 (0,096)	-0,035 (0,098)	-0,036 (0,098)
[20, 100 %]	-0,220* (0,120)	-0,230* (0,121)	-0,18 (0,124)	-0,17 (0,124)	-0,203 (0,124)	-0,207* (0,124)
EF de l'industrie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EF de la région	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Constante	11,159*** (0,565)	11,103*** (0,566)	10,624*** (0,588)	10,543*** (0,553)	10,961*** (0,669)	10,701*** (0,606)
N	62 520	62 520	74 440	74 440	75 110	75 110

R^2	0,575	0,571	0,553	0,554	0,554	0,554
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Remarque : Exportation = 1 si Oui et 0 si Non. Innovation = 1 si Oui et 0 si Non. IED = 1 si Oui et 0 si Non. Propriété = 0 si majoritairement hommes, 1 si majoritairement femmes et 2 si également détenue. La marge intensive de RSE = 0 si elle figure dans]0 %, 5 %[, 1 si elle figure dans [5 %, 20 %] et 2 si elle figure dans [20 %, 100 %]. La catégorie omise dans l'estimation est 0. Colonne (1) : région, SCIAN à deux chiffres et taille des cellules; colonne (2) : SCIAN à deux chiffres du SCIAN et taille des cellules; colonne (3) : SCIAN à deux chiffres et taille des cellules (petites et moyennes). Des poids d'échantillonnage sont appliqués pour satisfaire aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*. Écarts-types entre parenthèses. *p<0,1; **p<0,05; ***p<0,01. Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; PD7 et T2, 2020; et calcul de l'auteur.

Rappelons qu'une des raisons pour lesquelles les réponses des entreprises à leur perception de la concurrence contre des entreprises non RSE ne peuvent pas être utilisées directement comme la principale variable explicative dans l'équation 2 est attribuable au problème possible de causalité inverse. Pour surmonter ce problème, comme dernier contrôle de robustesse, l'équation 2 est estimée en utilisant la productivité du travail d'une entreprise RSE en 2021 comme variable dépendante et la mesure brute de la concurrence fondée sur le fait que l'entreprise était en concurrence avec des entreprises non RSE en 2020 (définition 1 et définition 2) comme principale variable explicative. Cette stratégie rend également les résultats d'estimation indépendants de la création des cellules. Les résultats sont présentés dans le tableau 8. Une fois de plus, il n'y a pas d'impact significatif de la concurrence des entreprises non RSE sur la productivité des entreprises RSE.

Tableau 8 : Impact de la concurrence contre les entreprises non RSE sur la productivité des entreprises RSE en utilisant une mesure de concurrence décalée

Prod. du travail (log)	Définition 1	Définition 2
Comp	-0,086 (0,077)	-0,042 (0,085)
Âge de l'entreprise (log)	0,016 (0,044)	0,013 (0,044)
Taille (log)	0,048 (0,048)	0,049 (0,048)
Capital (log)	0,027 (0,035)	0,027 (0,035)
Années d'expérience (log)	0,059 (0,072)	0,063 (0,072)
Exportation	0,173 (0,110)	0,182* (0,111)
Innovation	0,125 (0,086)	0,127 (0,085)
IED	-0,404 (0,249)	-0,392 (0,250)
Propriété		
Maj. femmes	-0,251** (0,109)	-0,246** (0,110)
Également détenue	-0,239** (0,113)	-0,234** (0,114)
Marge intensive de RSE		

[5, 20 %]	-0,033 (0,089)	-0,040 (0,090)
[20, 100 %]	-0,230** (0,111)	-0,238** (0,111)
EF de l'industrie	Oui	Oui
EF de la région	Oui	Oui
Constant	11,732*** (0,457)	11,728*** (0,458)
N	72 460	72 460
R ²	0,620	0,619

Remarque : Comp = 1 si Oui et 0 si Non. Exportation = 1 si Oui et 0 si Non. Innovation = 1 si Oui et 0 si Non. IED = 1 si Oui et 0 si Non. Propriété = 0 si majoritairement hommes, 1 si majoritairement femmes et 2 si également détenue. La marge intensive de RSE = 0 si elle figure dans]0 %, 5 %[, 1 si elle figure dans [5 %, 20 %] et 2 si elle figure dans [20 %, 100 %]. La catégorie omise dans l'estimation est 0. Des poids d'échantillonnage sont appliqués pour satisfaire aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*. Écarts-types entre parenthèses. *p<0,1; **p<0,05; ***p<0,01.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; PD7 et T2, 2020; et calcul de l'auteur.

5. Conclusion

Une idée largement reconnue laisse entendre que la mise en œuvre d'initiatives de RSE peut offrir aux entreprises un avantage concurrentiel. Pour mettre à l'essai cette hypothèse, la présente étude utilise des données provenant de petites et moyennes entreprises canadiennes et établit les résultats suivant:

- En premier lieu, les entreprises qui adoptent des pratiques de RSE affichent des niveaux de productivité plus élevés par rapport à celles qui n'en adoptent pas.
- En deuxième lieu, il n'y a pas de différence de productivité discernable entre les entreprises RSE en concurrence avec des entreprises non RSE et celles qui ne le sont pas. Cela laisse entendre que les entreprises ne connaissent pas de changements considérables dans leur productivité lorsqu'elles sont en concurrence avec des entreprises non RSE. Par conséquent, l'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE n'est pas influencé significativement par le niveau de concurrence auquel les entreprises RSE font face de la part des entreprises non RSE.

La principale innovation du présent document se trouve dans la capacité de cerner les entreprises RSE en concurrence avec des entreprises non RSE grâce à un ensemble de données unique. Cela permet d'estimer le niveau de concurrence des entreprises non RSE auquel chaque entreprise RSE est confrontée. Toutefois, le document peut être élargi de plusieurs manières.

D'abord, l'estimation de l'écart de productivité entre les entreprises RSE et les entreprises non RSE ne représente pas un effet causal de l'adoption de la RSE sur la productivité des entreprises, car elle ne tient pas compte de problèmes, tels que le biais de sélection. L'utilisation de méthodes d'évaluation de l'impact faciliterait l'atténuation des biais liés à l'écart de productivité estimé dans le présent document, permettant une interprétation plus précise des effets causaux.

De plus, la variable RSE de la présente recherche n'englobe pas diverses dimensions de la RSE. Il serait intéressant d'examiner la façon dont les résultats du présent document varient selon les dimensions précises de la RSE. En fin de compte, la présente recherche est uniquement axée sur l'influence de la concurrence des entreprises non RSE sur la productivité des entreprises RSE. Toutefois, évaluer l'impact d'une telle concurrence sur d'autres variables de rendement, telles que les bénéfices, la croissance de l'emploi et l'innovation, demeure une tâche pour de futures recherches.

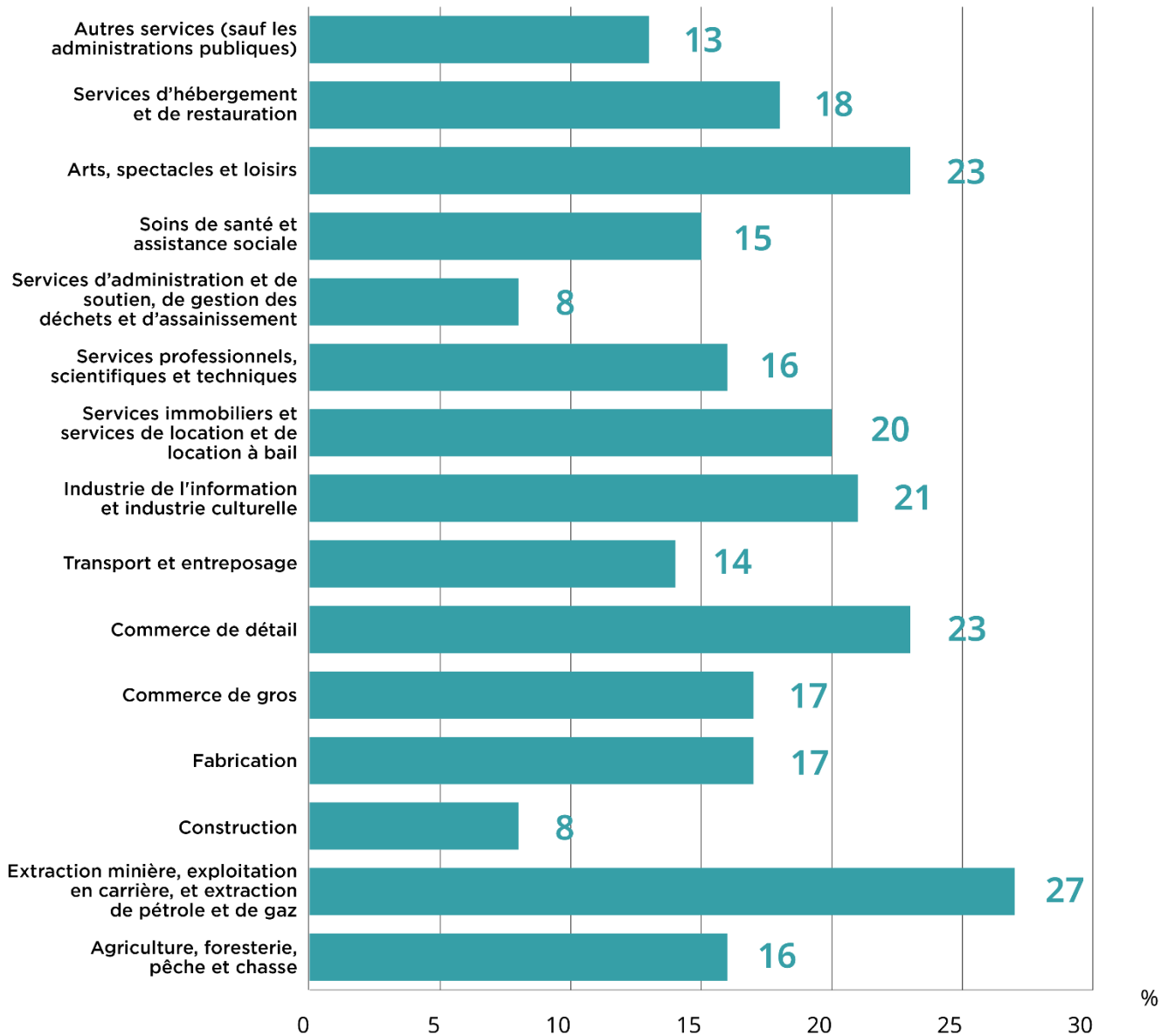
Références

- Amin, M. et Islam, A. (2015). Are large informal firms more productive than the small informal firms? Evidence from firm-level surveys in Africa. *World Development*, 74, 374–385.
- Amin, M. et Okou, C. (2020). Casting a shadow: Productivity of formal firms and informality. *Review of Development Economics*, 24(4), 1610–1630.
- Amin, M. et Soh, Y. C. (2021). Does greater regulatory burden lead to more corruption? Evidence using firm-level survey data for developing countries. *The World Bank Economic Review*, 35(3), 812–828.
- Aterido, R.; Hallward-Driemeier, M. et Pagés, C. (2011). Big constraints to small firms' growth? Business environment and employment growth across firms. *Economic Development and Cultural Change*, 59(3), 609–647.
- Aupperle, K. E.; Carroll, A. B. et Hatfield, J. D. (1985). An empirical examination of the relationship between corporate social responsibility and profitability. *Academy of Management Journal*, 28(2), 446–463.
- Baldwin, J. R.; Jarmin, R. S. et Tang, J. (2002). L'importance accrue de producteurs plus petits dans le secteur de la fabrication : comparaison Canada-États-Unis. *Statistique Canada, études analytiques – analyse économique, série 1F0027MIE* (003).
- Bernard, A. B.; Eaton, J.; Jensen, J. B. et Kortum, S. (2003). Plants and productivity in international trade. *American Economic Review*, 93(4), 1268–1290.
- Black, S. E. et Lynch, L. M. (1996). Human-capital investments and productivity. *American Economic Review*, 86(2), 263–267.
- Børing, P. (2019). The relationship between firm productivity, firm size and CSR objectives for innovations. *Eurasian Business Review*, 9(3), 269–297.
- Bouslah, K.; M'Zali, B.; Turcotte, M. F. et Kooli, M. (2010). The impact of forest certification on firm financial performance in Canada and the US. *Journal of Business Ethics*, 96, 551–572.
- Carlton, D. W. et Perloff, J. M. (2005). Modern industrial organization (4th ed.). Addison Wesley.
- Crifo, P. et Forget, V. D. (2015). The economics of corporate social responsibility: A firm-level perspective survey. *Journal of Economic Surveys*, 29(1), 112–130.
- De Rosa, D.; Gooroochurn, N. et Görg, H. (2010). Corruption and productivity: firm-level evidence from the BEEPS survey. *World Bank Policy Research Working Paper*, (5348).
- Delmas, M. A. et Pekovic, S. (2013). Environmental standards and labour productivity: Understanding the mechanisms that sustain sustainability. *Journal of Organizational Behavior*, 34(2), 230–252.
- Dollar, D.; Hallward-Driemeier, M. et Mengistae, T. (2006). Investment climate and international integration. *World development*, 34(9), 1498–1516.
- Donker, H.; Poff, D. et Zahir, S. (2008). Corporate values, codes of ethics, and firm performance: A look at the Canadian context. *Journal of Business Ethics*, 82, 527–537.
- Commission européenne : « Communication de la Commission au Parlement européen, au conseil, au Comité économique et social européen et au comité des régions Responsabilité sociales des entreprises : une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014 », octobre 2011, COM(2011) 681 final, p. 7.
- Fisman, R. et Svensson, J. (2007). Are corruption and taxation really harmful to growth? Firm level evidence. *Journal of Development Economics*, 83(1), 63–75.
- Girma, S.; Görg, H. et Strobl, E. (2004). Exports, international investment, and plant performance: evidence from a non-parametric test. *Economics Letters*, 83(3), 317–324.
- Girma, S.; Kneller, R. et Pisu, M. (2005). Exports versus FDI: an empirical test. *Review of World Economics*, 141, 193–218.
- Grekou, D.; Watt, J. et Morgan, H. M. (2023). Gender productivity gap: does gender-equal ownership compensate for female entrepreneurs' lack of prior industry experience? *Small Business Economics*, 60(4), 1543–1571.
- Gu, W. et Tang, J. (2004). Link between innovation and productivity in Canadian manufacturing industries. *Economics of Innovation and New Technology*, 13(7), 671–686.
- Gu, W.; Yan, B. et Ratté, S. (2018). *Dispersion de la productivité à long terme dans le secteur canadien de la fabrication*. Statistique Canada.
- Halkos, G. et Nomikos, S. (2021). Corporate social responsibility: Trends in global reporting initiative standards. *Economic Analysis and Policy*, 69, 106–117.

- Hamano, M. et Okubo, T. (2023). The Macroeconomic Dynamics of Generations of Firms (No. 2307).
- Hasan, I.; Kobeissi, N.; Liu, L. et Wang, H. (2018). Corporate social responsibility and firm financial performance: The mediating role of productivity. *Journal of Business Ethics*, 149, 671–688.
- Hejjas, K.; Miller, G. et Scarles, C. (2019). “It’s like hating puppies!” Employee disengagement and corporate social responsibility. *Journal of Business Ethics*, 157, 319–337.
- Helpman, E.; Melitz, M. J. et Yeaple, S. R. (2004). Export versus FDI with heterogeneous firms. *American economic review*, 94(1), 300–316.
- Hoang, N.; Nahm, D. et Dobbie, M. (2021). Innovation, gender, and labour productivity: Small and medium enterprises in Vietnam. *World Development*, 146, 105619.
- Innovation, Science et Développement économique Canada (2024). Principales statistiques relatives aux petites entreprises.
- ISO (2018). [Responsabilité sociétale - Découvrir ISO 26000](#) (consulté le 17 avril 2024).
- Jovanovic, B. et Rousseau, P. L. (2005). General purpose technologies. Dans *Handbook of economic growth* (vol. 1, p. 1181–1224). Elsevier.
- Kamarudin, K. A.; Ariff, A. M. et Wan Ismail, W. A. (2022). Product market competition, board gender diversity and corporate sustainability performance: International evidence. *Journal of Financial Reporting and Accounting*, 20(2), 233–260.
- Klepper, S. (1996). Entry, exit, growth, and innovation over the product life cycle. *The American economic review*, 562–583.
- Leung, D.; Meh, C. et Terajima, Y. (2008). *Firm size and productivity* (n° 2008-45). Banque du Canada.
- Liang, Y.; Cai, C. et Huang, Y. (2022). The effect of corporate social responsibility on productivity: Firm-level evidence from Chinese listed companies. *Emerging Markets Finance and Trade*, 58(12), 3589–3607.
- Mahoney, L. et Roberts, R. W. (2007, septembre). Corporate social performance, financial performance and institutional ownership in Canadian firms. Dans *Accounting Forum* (vol. 31, n° 3, p. 233–253). N’est plus publié par Elsevier.
- Makni, R.; Francoeur, C. et Bellavance, F. (2009). Causality between corporate social performance and financial performance: Evidence from Canadian firms. *Journal of Business Ethics*, 89, 409–422.
- McWilliams, A. et Siegel, D. (2001). Corporate social responsibility: A theory of the firm perspective. *Academy of Management Review*, 26(1), 117–127.
- Melitz, M. J. (2003). The impact of trade on intra-industry reallocations and aggregate industry productivity. *Econometrica*, 71(6), 1695–1725.
- Newman, C.; Rand, J.; Tarp, F. et Trifkovic, N. (2020). Corporate social responsibility in a competitive business environment. *The Journal of Development Studies*, 56(8), 1455–1472.
- Nyborg, K. (2014). Do responsible employers attract responsible employees? *IZA World of Labor*
- OCDE (2023), [Principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises](#), Éditions de l’OCDE, Paris.
- Ouimet, P. et Zarutskie, R. (2014). Who works for startups? The relation between firm age, employee age, and growth. *Journal of financial Economics*, 112(3), 386–407.
- Pfeifer, C. (2015). The nexus between top managers’ human capital and firm productivity. *Applied Economics Letters*, 22(12), 982–986.
- Rashid, M. H. U. et Hamid, M. A. (2022). Measurement of CSR Performance in Manufacturing Industries: A SEM Approach. *International Journal of Social Ecology and Sustainable Development (IJSESD)*, 13(6), 1–18.
- Tirole, J. (1988). *The theory of industrial organization*. MIT Press.
- Van Ark, B. et Monnikhof, E. (1996). Size distribution of output and employment: A data set for manufacturing industries in five OECD countries, 1960s–1990.
- Vogel, D. (2007). *The market for virtue: The potential and limits of corporate social responsibility*. Brookings Institution Press.
- Wagner, J. (2006). Exports, foreign direct investment, and productivity: Evidence from German firm level data. *Applied Economics Letters*, 13(6), 347–349.

Annexe

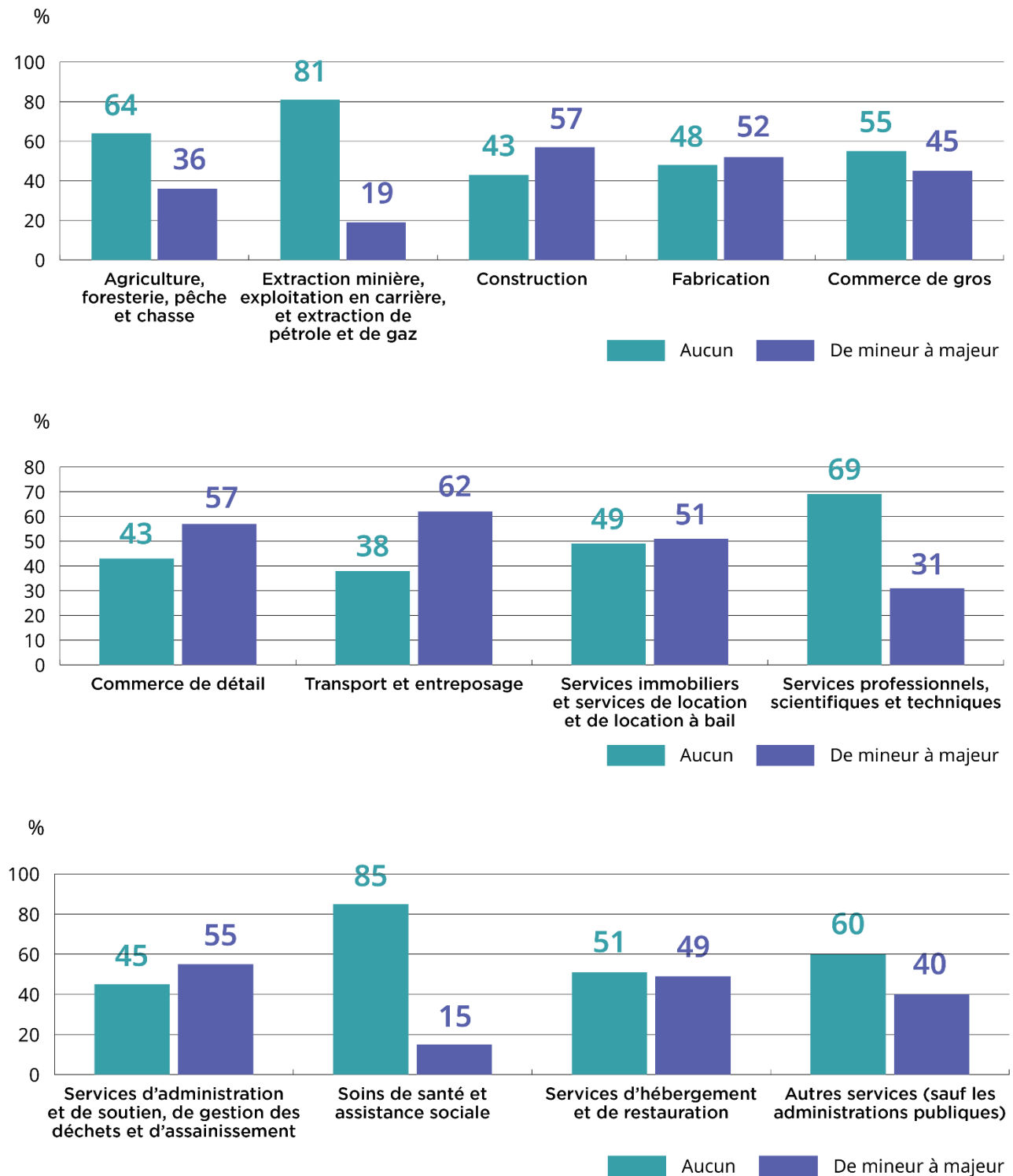
Figure A1 : Répartition au sein de l'industrie des entreprises RSE



Remarque : Les répartitions sont pondérées, et les règles d'arrondissement sont établies pour répondre aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*.

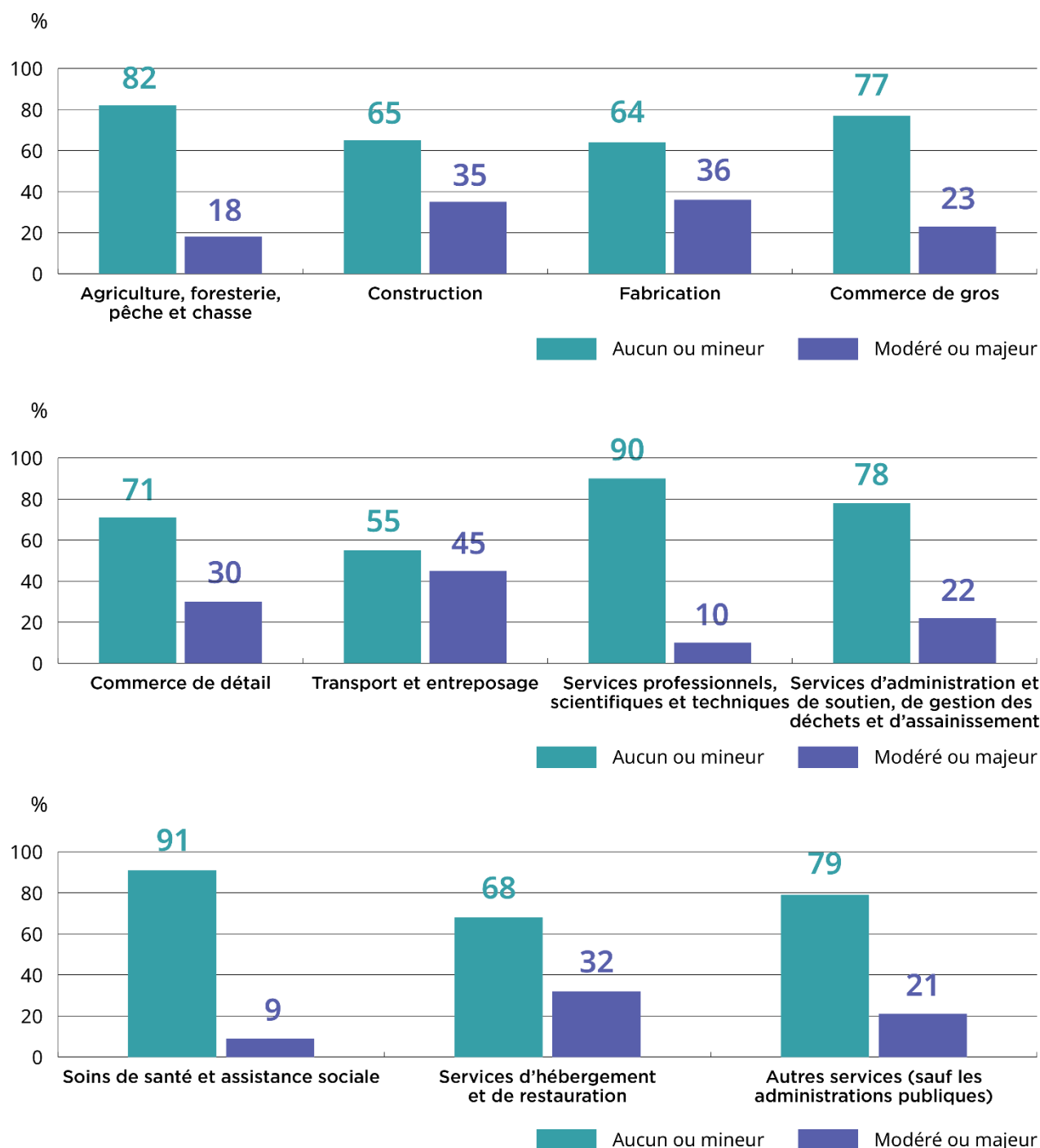
Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; et calcul de l'auteur.

Figure A2 : Répartition au sein de l'industrie de la perception de la concurrence des entreprises RSE contre les entreprises non RSE : définition 1 de la concurrence



Remarque : Les répartitions sont pondérées, et les données des industries de l'information et de la culture ainsi que des industries des arts, du divertissement et des loisirs sont supprimées en raison des exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*.
Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; et calcul de l'auteur.

Figure A3 : Répartition au sein de l'industrie de la perception de la concurrence des entreprises RSE contre les entreprises non RSE : définition 2 de la concurrence



Remarque : Les répartitions sont pondérées, et les données sur l'extraction minière; l'extraction en carrière; l'extraction de pétrole et de gaz; l'immobilier, la location et la location à bail; les industries de l'information et de la culture; et les industries des arts, du divertissement et des loisirs sont supprimées pour répondre aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020; et calcul de l'auteur.